EVALUATION DU GISEMENT DE DECHETS NON DANGEREUX

DES ENTREPRISES BRETONNES

EN 2014

Etude réalisée par la CCI de Région Bretagne,
dans le cadre d'une convention ADEME / CCI de Région Bretagne
pour le compte de l'Observatoire Régional des Déchets en Bretagne (ORDB)

Partenaires de l'ORDB :

SOMMAIRE

INTRODUCTION **3**

1 - CONTEXTE ET ENJEUX DE L'ETUDE **3**

1.1 - CONTEXTE DE L'ETUDE 3
1.2 - ENJEUX DE LA CONNAISSANCE DES GISEMENTS DE DECHETS D'ACTIVITES 4
1.3 – L'EXPERIENCE DES CCI BRETONNES EN MATIERE D'OBSERVATION DES GISEMENTS DE DECHETS 4

2 - OBJECTIFS DE L'ETUDE **5**

3 - PERIMETRE D'ETUDE **5**

3.1 – ZONE GEOGRAPHIQUE DE L'ETUDE 5
3.2 – TYPE DE DECHETS RETENUS DANS L'ETUDE – TYPOLOGIE DE DECHETS 5
3.3 –ETABLISSEMENTS CONSIDERES DANS L'ETUDE 6

4 - METHODOLOGIE EMPLOYEE **8**

4.1 - ORGANISATION GENERALE DE L'ETUDE 8
4.2 - REALISATION D'ENQUETES EN ENTREPRISE 9

5 - RESULTATS OBTENUS **12**

5.1 – BILAN REGIONAL - ESTIMATION DU GISEMENT DE DNDAE SUR LA REGION BRETAGNE 13
5.2 – BILAN DEPARTEMENTAL - ESTIMATION DU GISEMENT DE DNDAE SUR LE DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR 24
5.3 – BILAN DEPARTEMENTAL - ESTIMATION DU GISEMENT DE DNDAE SUR LE DEPARTEMENT DU FINISTERE 32
5.4 – BILAN DEPARTEMENTAL - ESTIMATION DU GISEMENT DE DNDAE SUR LE DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE 40
5.5 – BILAN DEPARTEMENTAL - ESTIMATION DU GISEMENT DE DNDAE SUR LE DEPARTEMENT DU MORBIHAN 48

6 - INTERPRETATION DES ECARTS D'ESTIMATION AVEC LES ETUDES CCI PRECEDENTES **56**

7 - LIMITES ET INTERETS DE L'ETUDE **57**

7.1 – LIMITES DE L'ETUDE 57
7.2 – INTERETS DE L'ETUDE 58

CONCLUSION **58**

Introduction

L'Observatoire Régional des Déchets en Bretagne (ORDB) s'est fixé comme objectif, d'améliorer la connaissance des gisements de déchets, dans le cadre de son plan d'actions 2014 – 2016.
Les Déchets Non Dangereux issus d'Activités Economiques (DNDAE) font partie des déchets dont les gisements sont les moins bien connus.

La CCIR Bretagne a donc élaboré et proposé à l'ORDB un projet pour améliorer la connaissance de ces gisements.

Le présent document constitue le rapport d'étude. Il aborde successivement :

- Le contexte, et les enjeux liés à la connaissance des gisements de DNDAE
- Les objectifs de la présente étude
- Le périmètre de l'étude,
- La méthodologie employée pour répondre aux objectifs
- Les résultats obtenus, détaillés à l'échelle régionale et départementale
- Les limites de l'étude

1 - Contexte et enjeux de l'étude

1.1 - Contexte de l'étude

Au niveau national, le concept **d'économie circulaire** émerge et commence à influencer localement les politiques publiques. L'objectif de l'économie circulaire est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation de matières premières et d'énergie. En complément des efforts liés à la conception des produits, l'économie circulaire vise utiliser de manière plus efficiente les ressources, en faisant notamment des déchets, de nouvelles matières premières.

Au niveau régional, le contexte de la gestion des déchets est actuellement marqué par des **variations importantes dans les quantités de déchets** à gérer.
Ces variations engendrent des difficultés importantes pour les gestionnaires d'installations de traitement, aussi bien publics que privés. Ce contexte est propice à la rationalisation et la mutualisation des outils de traitement entre les différents acteurs.

Dans ce contexte régional, une **meilleure connaissance des gisements** de déchets s'avère intéressante. L'ORDB a confié au GIP Bretagne Environnement, la structuration et l'exploitation d'une base de données régionale sur les déchets produits en Bretagne.

La présente étude, axée sur la connaissance des gisements de déchets d'activités économiques, s'inscrit dans cette démarche régionale.

1.2 - Enjeux de la connaissance des gisements de déchets d'activités

Mieux connaitre les gisements de déchets permet :

- D'alimenter les travaux de planification de la gestion des déchets (élaboration, suivi et mise en œuvre des Plans de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux, PPGDND) ;
- De mesurer l'efficacité des actions de prévention des déchets dans le temps ;
- De cibler les secteurs d'activité qui présentent des enjeux forts pour améliorer la valorisation des déchets ;
- D'envisager la création de nouvelles filières de valorisation, en adéquation avec les gisements de déchets.

1.3 – L'expérience des CCI bretonnes en matière d'observation des gisements de déchets

Les CCI de Bretagne ont déjà mené des études sur les déchets produits par les entreprises. Ces études ont généralement été dans le cadre d'un partenariat avec les Conseils départementaux et l'ADEME Bretagne, lors de l'élaboration des PPGDND.

Les CCI de Bretagne souhaitent maintenant mutualiser les moyens d'observation, et harmoniser leurs méthodes afin de pouvoir comparer les résultats d'un territoire à l'autre.

C'est dans ce contexte que la CCIR Bretagne a élaboré et proposé à l'ORDB un projet d'estimation des gisements de DNDAE. Le projet a été retenu, et fait l'objet d'un financement conjoint CCIR Bretagne / ADEME Bretagne.

Il est à noter que d'autres acteurs mènent des actions d'observation des déchets provenant des activités économiques, notamment la CRMA et l'INSEE.

Après avoir décrit le contexte et les enjeux de l'étude, les **objectifs** de l'étude sont décrits ci-après.

2 - Objectifs de l'étude

Les objectifs de l'étude de gisement de DNDAE sont :

- D'estimer le gisement (quantités et nature) **de Déchets Non Dangereux produits par les activités économiques ;**
- De disposer d'estimations des gisements à l'échelle régionale, départementale, mais également sur des territoires plus restreints (Communautés de communes ou d'agglomération, EPCI de traitement) ;
- D'avoir des estimations selon une méthode harmonisée, permettant la comparaison des résultats d'un territoire à l'autre ;
- De mieux appréhender, dans le gisement total, les quantités de déchets non triées.

3 - Périmètre d'étude

3.1 – Zone géographique de l'étude

La zone géographique concernée par l'étude du gisement de DNDAE est la **région Bretagne**.

Pour répondre aux besoins des membres de l'ORDB, les estimations de gisement seront présentées non seulement à l'échelle régionale, mais également au niveau départemental.

3.2 – Type de déchets retenus dans l'étude – typologie de déchets

L'étude porte sur les **Déchets Non Dangereux issus d'activités économiques** (DNDAE, auparavant nommés DIB)**.**

La liste des déchets considérés dans l'étude est présentée dans le tableau suivant :

Types de déchet considérés dans l'étude	sous-types de déchet correspondant
Déchets Organiques	Déchets végétaux - fruits - légumes - céréales
	Déchets graisseux
	Déchets verts
	Déchets de restauration collective
	Déchets organiques indéterminés
Déchets Papier Carton	Cartons
	Papiers de bureau
	Mandrins
	Déchets papier carton indéterminés
Déchets Bois	Palettes et Emballages bois
	Sciure, copeaux, chutes, panneaux de particules
	Bois de charpente
	Déchets Bois indéterminés
Déchets Plastiques	Films et baches plastiques
	Bidons et bouteilles plastiques non souillés
	Polystyrène
	PVC et Canalisation
	Polyéthylène
	Polyester et polypropylène
	Déchets Plastiques indéterminés
Déchets métalliques	Déchets ferreux
	Déchets non ferreux
	Bidons, Futs et Emballages métalliques
	Déchets Métaux indéterminés
Déchets autres DND	Verre non alimentaire
	Verre alimentaire
	Pneus
	Textiles
	DEEE
	Encombrants
	Assimilables Ordures Ménagères
	Déchets autres DND indéterminés

Tableau 1 – Types de déchets considérés dans l'étude de gisement CCIR - 2014

Les boues d'épuration, et les sous-produits animaux, ne sont pas considérés dans la présente étude.

3.3 –Etablissements considérés dans l'étude

L'étude du gisement de DNDAE est réalisée à l'aide de fichiers d'établissements.
Les établissements considérés dans cette étude sont ceux inscrits aux Registres du Commerce et des Sociétés (RCS) des CCIT Bretonnes, de février 2014.

A savoir, en 2014, les RCS de :

- CCIT de Brest
- CCIT des Côtes d'Armor
- CCIT du Morbihan
- CCIT de Morlaix
- CCIT de Quimper Cornouaille

- CCIT de Rennes
- CCIT de Saint-Malo Fougères

Au total, 110 895 établissements (industriels, commerciaux, ou de service) ont été pris en compte dans cette étude.

Les établissements non inscris au RCS n'ont donc pas été pris en compte dans les estimations. Il s'agit :

- des établissements agricoles non inscrits au registre du commerce
- des établissements artisanaux (non inscrits au RCS)
- des établissements publics (établissements scolaires, collectivités, etc.)
- des professions libérales
- des associations

La figure suivante représente, la part des établissements bretons pris en compte dans la présente étude.

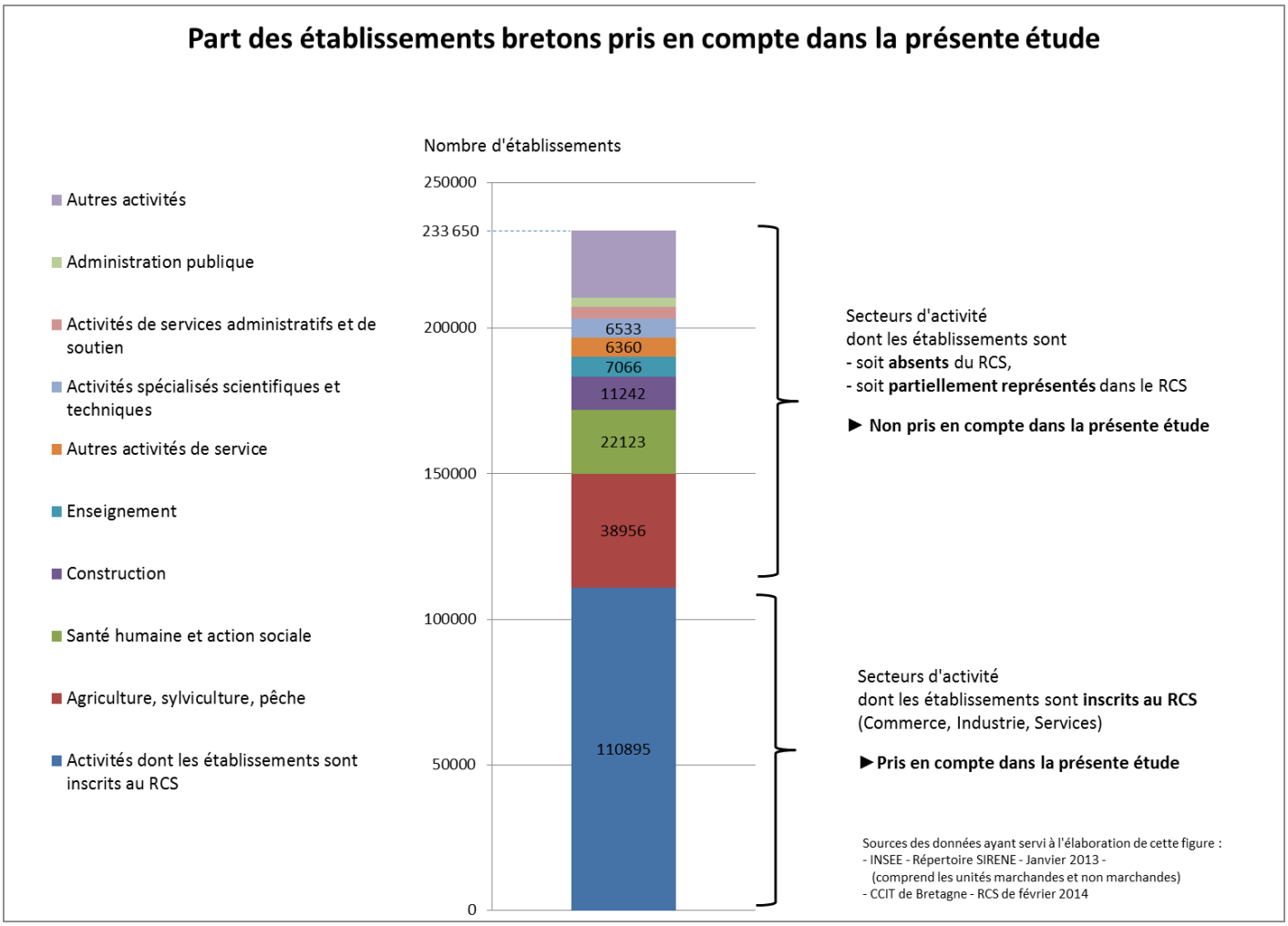

Figure 1 – Part des établissements bretons pris en compte dans l'étude de gisement CCIR Bretagne - 2014

Après avoir décrit le périmètre considéré dans l'étude, le paragraphe suivant précise la **méthodologie** employée pour réaliser l'estimation des gisements de DNDAE.

4 - Méthodologie employée

Les choix méthodologiques réalisés dans le cadre de cette étude ont été prépondérants dans l'obtention des résultats. Il est nécessaire de les connaitre pour interpréter correctement les estimations. Les choix méthodologiques effectués sont décrits ci-après.

4.1 - Organisation générale de l'étude

4.1.1- Réalisation d'enquêtes en entreprise pour déterminer des Ratios de production de déchets

La méthode employée pour estimer le gisement de DIB s'appuie sur la détermination de ratios de production déchets.

Les ratios utilisés dans cette étude, représentent la production moyenne de déchets en Tonne/salarié/an pour un secteur d'activité et pour un type de déchet donné.

Pour déterminer ces ratios, des enquêtes « déchets » sont réalisées en entreprise. Ces enquêtes, et les ratios qui en sont issus, sont regroupés dans une base de données régionale détenue par la CCIR Bretagne.

4.1.2 - Des estimations de gisements de déchets issues de l'utilisation des ratios

L'estimation des gisements de déchets est réalisée par l'application des ratios de production de déchets sur le fichier des établissements présents sur le territoire considéré (Registre du Commerce et des Sociétés, RCS)

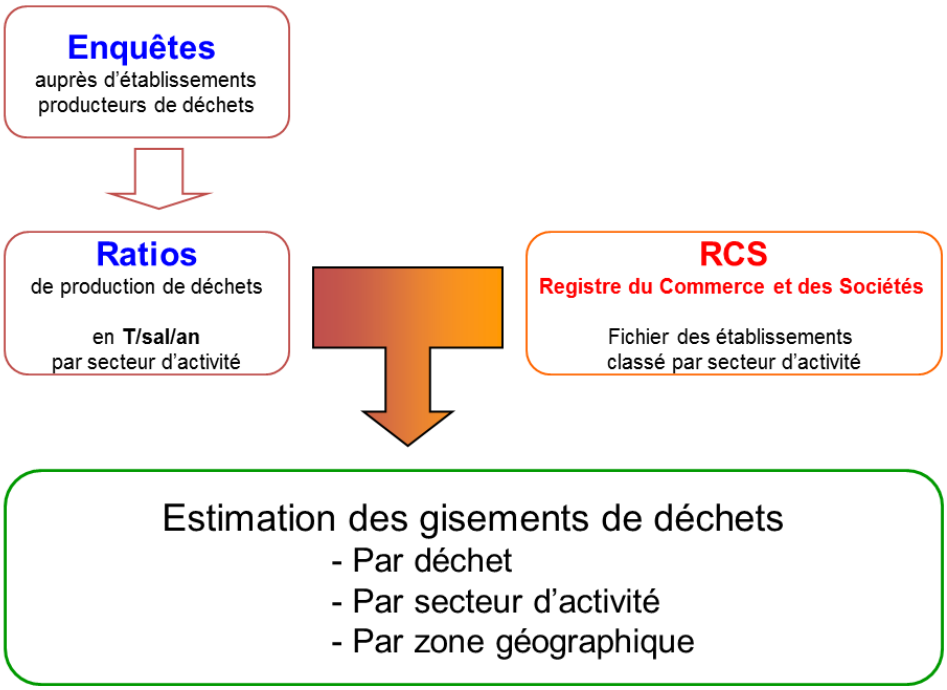

4.2 - Réalisation d'enquêtes en entreprise

Les enquêtes en entreprises ayant servi à élaborer les ratios utilisés pour estimer le gisement de DNDAE proviennent :

- Des enquêtes réalisées par la CCI des Côtes d'Armor et la CCI du Morbihan courant 2014, en respectant autant que possible l'échantillonnage prévisionnel validé par le comité de pilotage de l'ORDB,
- Des enquêtes réalisées par les CCI de Bretagne auprès des entreprises entre 2005 et 2013, qui ont été regroupés au sein d'une même base de données.

Pour obtenir une fiabilité importante des données recueillies concernant la production de déchets des entreprises interrogées, la quasi-totalité des enquêtes est réalisée sur site.

4.2.1 – Répartition des enquêtes pour la campagne 2014

Secteur d'activité	Détail du secteur d'activité	Tranche 0 à 10 salariés	Tranche 11 à 50 salariés	Tranche plus de 50 salariés	TOTAL
Commerce	Commerce (hors DO); commerce de détail	10	3		13
	Commerce (hors DO); commerce de gros	3	2		5
	Commerce (hors DO); réparations auto moto	5	1		6
	Commerce générant des déchets organiques	7	7	5	19
Industries alimentaires	Fabrication d'aliments pour animaux		1	1	2
	Fabrication d'autres produits alimentaires	4	1	1	6
	Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	1	1		2
	Fabrication de produits laitiers			3	3
	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande		1		1
	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques			1	1
	Fabrication de boissons	1			1
Industries non alimentaires	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	3			3
	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie		3	1	4
	Imprimerie et reproduction d'enregistrements			1	1
	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique		1	1	2
	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques			1	1
	Métallurgie			2	2
	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements		2	1	3
	Fabrication de machines et équipements n.c.a.			1	1
Services	Transports et entreposage (de biens)			1	1
	Hébergement et restauration	12	3		15
	Information et communication		4		4
	Activités financières et d'assurance	1			1
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1			1
	Activités de services administratifs et de soutien	1		2	3
TOTAL		49	30	22	101

Tableau 2 - Répartition des enquêtes « déchets » réalisées en 2014

4.2.2 – Enquêtes prises en compte dans l'outil régional d'estimation des gisements de DNDAE

Le tableau 3 ci-dessous, présente le nombre d'enquêtes « Déchets » intégré dans l'outil d'estimation développé par la CCIR.
Les enquêtes sont réparties par secteur d'activité et taille d'établissements.
Les ratios sont issus de **1140 enquêtes** « déchets » réalisées en entrepris.

Secteur d'activité	Détail du secteur d'activité	1- de 0 à 10 salariés	2- de 11 à 50 salariés	3- plus de 50 salariés	TOTAL
Agriculture, sylviculture et pêche	Agriculture, sylviculture	4	4	3	11
	Pêche	1	1	1	3
BTP	Construction - Gros oeuvre	1	4	10	15
	Construction - Hors gros oeuvre	14	19	11	44
	Construction - Travaux publics		4	10	14
Commerce	Commerce (hors DO); commerce de détail	28	15	19	62
	Commerce (hors DO); commerce de gros	15	14	18	47
	Commerce (hors DO); réparations auto moto	11	10	6	27
	Commerce générant des déchets organiques	24	37	69	130
Industries alimentaires	Fabrication d'aliments pour animaux	2	6	16	24
	Fabrication d'autres produits alimentaires	4	3	15	22
	Fabrication de boissons	1	2	1	4
	Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	13	6	10	29
	Fabrication de produits laitiers			15	15
	Transformation et conservation de fruits et légumes		3	11	14
	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	4	1	42	47
	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques		1	11	12
Industries non alimentaires	Autres industries manufacturières	7	3	2	12
	Cokéfaction et raffinage				
	Démantèlement d'épaves	4	1		5
	Fabrication d'autres matériels de transport		2	4	6
	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	5	11	3	19
	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	4	12	14	30
	Fabrication de meubles	5	5	1	11
	Fabrication de produits à base de tabac				
	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	3	7	23	33
	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1	5	14	20
	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	4	7	21	32
	Fabrication de textiles	1	1	2	4
	Fabrication d'équipements électriques	1	3	3	7
	Fabrication, transformation, façonnage de verre		2	2	4
	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	12	5	6	23
	Industrie automobile	1	3	5	9
	Industrie chimique	1	9	8	18
	Industrie de l'habillement	1	6	5	12
	Industrie du cuir et de la chaussure	1	1	1	3
	Industrie du papier et du carton		4	7	11
	Industrie pharmaceutique		2	4	6
	Industries extractives			1	1
	Métallurgie	1	2	5	8
	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1		2	3
	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné			2	2
	Réparation et installation de machines et d'équipements (hors réparation navale)	9	10	5	24
	Réparation et maintenance navale	2	3	3	8
	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation (1610A); Fabrication d'emballages en bois (1624Z)	6	8	7	21
	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	3	19	4	26
Services	Activités de services administratifs et de soutien	11	4	7	22
	Activités financières et d'assurance	5	3	4	12
	Activités immobilières	2			2
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5	6	5	16
	Arts, spectacles et activités récréatives	3			3
	Autres activités de services	6	2	3	11
	Enseignement	2	2	2	6
	Hébergement et restauration	46	27	3	76
	Information et communication	2	13	6	21
	Santé humaine et action sociale	2	9	40	51
	Transports et entreposage (de biens)	2	7	22	31
	Transports et entreposage (de personnes)		2	9	11
TOTAL		281	336	523	1140

Tableau 3 – Nombre total d'enquêtes participant à l'élaboration des ratios, pris en compte dans la base de données régionale CCIR, au 31/12/2014.

4.2.3 – Regroupement et analyse des enquêtes « Déchets » réalisées

Les 1140 enquêtes « déchets » réalisées auprès des entreprises bretonnes depuis 2005, ont été regroupées dans une base de données régionale détenue par la CCIR Bretagne.

Une analyse systématique et minutieuse a été réalisée, sur chaque secteur d'activité. Cette analyse a permis d'identifier les enquêtes atypiques, et de les retirer de l'élaboration des ratios.

5 - Résultats obtenus

Ce chapitre décrit les principaux résultats d'estimation obtenus grâce à la base de données Déchets Non Dangereux d'activités économiques de la CCIR Bretagne.

Les résultats de l'étude sont présentés de la manière suivante :

- Un bilan régional du gisement,
- Un bilan départemental, pour chacun des 4 départements bretons.

Pour chaque bilan, les estimations de gisement concernent successivement :

- Le gisement total de DNDAE
- Le gisement des DNDAE non triés (DNDAE collectés « en mélange »),

Enfin, les estimations du gisement sont également détaillées :

- Par type de déchet produit
- Par secteur d'activité
- Par zone géographique

Pour faciliter la lecture des résultats, les établissements considérés dans l'étude sont regroupés en 6 secteurs d'activité :

- Agriculture, Pêche, Sylviculture
- BTP
- Commerce
- Industries alimentaires
- Industries non alimentaires
- Services

Remarque concernant le Secret Statistique

Le secret statistique a pour objet de protéger les intérêts des agents économiques.
Des contraintes de diffusion s'appliquent aux tableaux de données agrégées sur les entreprises, afin de se conformer aux règles du Secret Statistiques.

Selon le Guide du Secret Statistique, élaboré par l'INSEE (mise à jour du 18/10/2010), les contraintes de diffusion concernant les tableaux fournissant des données agrégées sur les entreprises, sont les suivantes :

- « Aucune case du tableau ne doit concerner moins de trois unités (décision du 13 juin 1980 du directeur général de l'Insee) »
- « Aucune case du tableau ne doit contenir des données pour lesquelles une entreprise représente plus de 85% du total (règles pratiques de diffusion élaborée le 7 juillet 1960 par le Comité de coordination des enquêtes statistiques (Cocoes) (…). »

La présente étude ne relève pas d'une « Enquête statistique » proprement dite, (enquête ayant reçu un Visa prévu par la loi, et dont la liste est publiée chaque année au Journal Officiel), pour laquelle le Secret Statistique doit être respecté.
Néanmoins, les résultats présentés dans la présente étude respectent les contraintes du Secret Statistique, dans le but de protéger les intérêts des entreprises bretonnes.

5.1 – Bilan Régional
Estimation du gisement de DNDAE sur la région Bretagne

5.1.1 – Description du tissu économique - Région Bretagne

Figure 2 – Répartition du nombre d'établissements et de salariés par tranche d'effectif – RCS Bretagne 2014

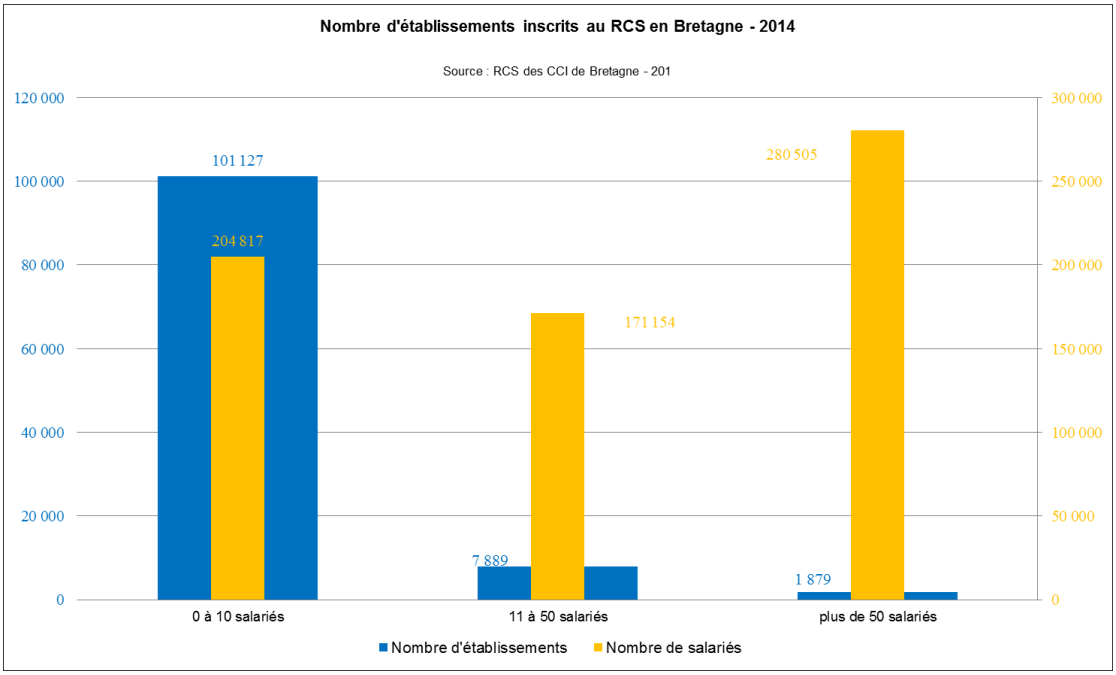

- 110 895 établissements sont inscrits aux RCS des CCI bretonnes,
- Les établissements de moins de 10 salariés représentent plus de 90% des établissements bretons, mais environ 30% des salariés,
- A contrario, les établissements de plus de 50 salariés représentent moins de 2% des établissements bretons, mais 40% des salariés.

Figure 3 – Répartition des établissements par secteur d'activité – Région Bretagne - 2014

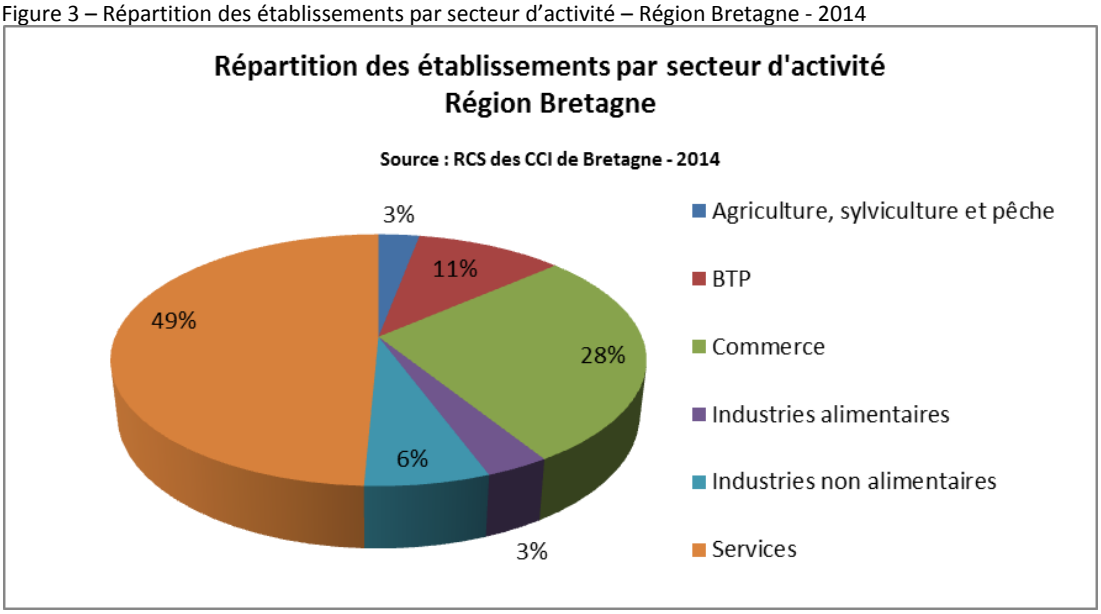

- Le secteur des services est bien représenté dans le RCS des CCI bretonnes, avec 49% des établissements,
- Le commerce représente 28% des établissements bretons, les activités industrielles 9%

5.1.2 – Estimation du gisement total de DNDAE - Région Bretagne

5.1.2.1 – Production de DNDAE par type de déchets

Zone géographique considérée : Région Bretagne
Déchets considérés : Gisement total de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Le gisement total de DNDAE sur la région Bretagne est estimé à environ **1 570 000 Tonnes**. La répartition par type de déchet est la suivante :

Figure 4 – Répartition du gisement régional de DNDAE par déchet

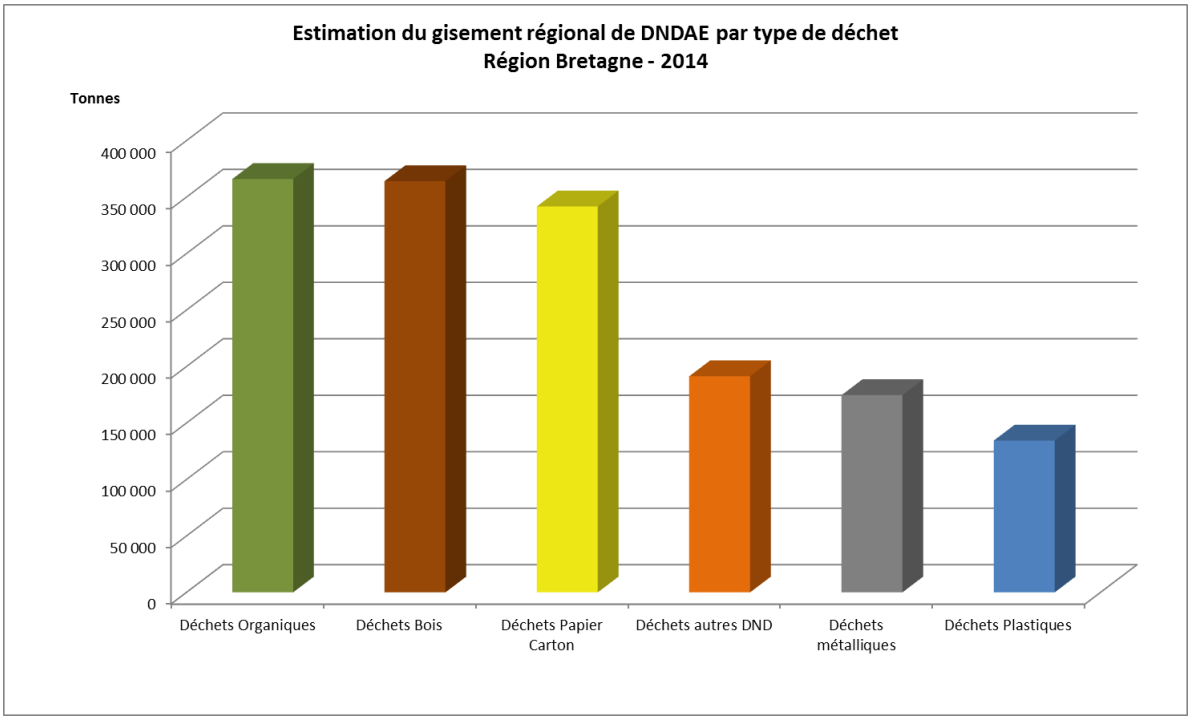

Type de DAE	gisement estimé (T)
Déchets Organiques	365 921
Déchets Bois	364 093
Déchets Papier Carton	341 682
Déchets autres DND	191 311
Déchets métalliques	174 592
Déchets Plastiques	134 412
TOTAL	1 572 010

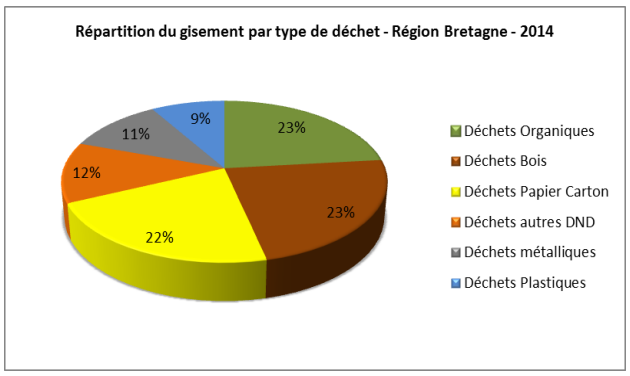

Après avoir estimé le gisement régional de DNDAE par type de déchet, le paragraphe suivant détaille le gisement par secteur d'activité.

5.1.2.2 – Production de DNDAE par Secteur d'activité

Zone géographique considérée : Région Bretagne
Déchets considérés : Gisement total de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Figure 5 – Estimation de la production annuelle de DNDAE par activité et déchet – région Bretagne - 2014

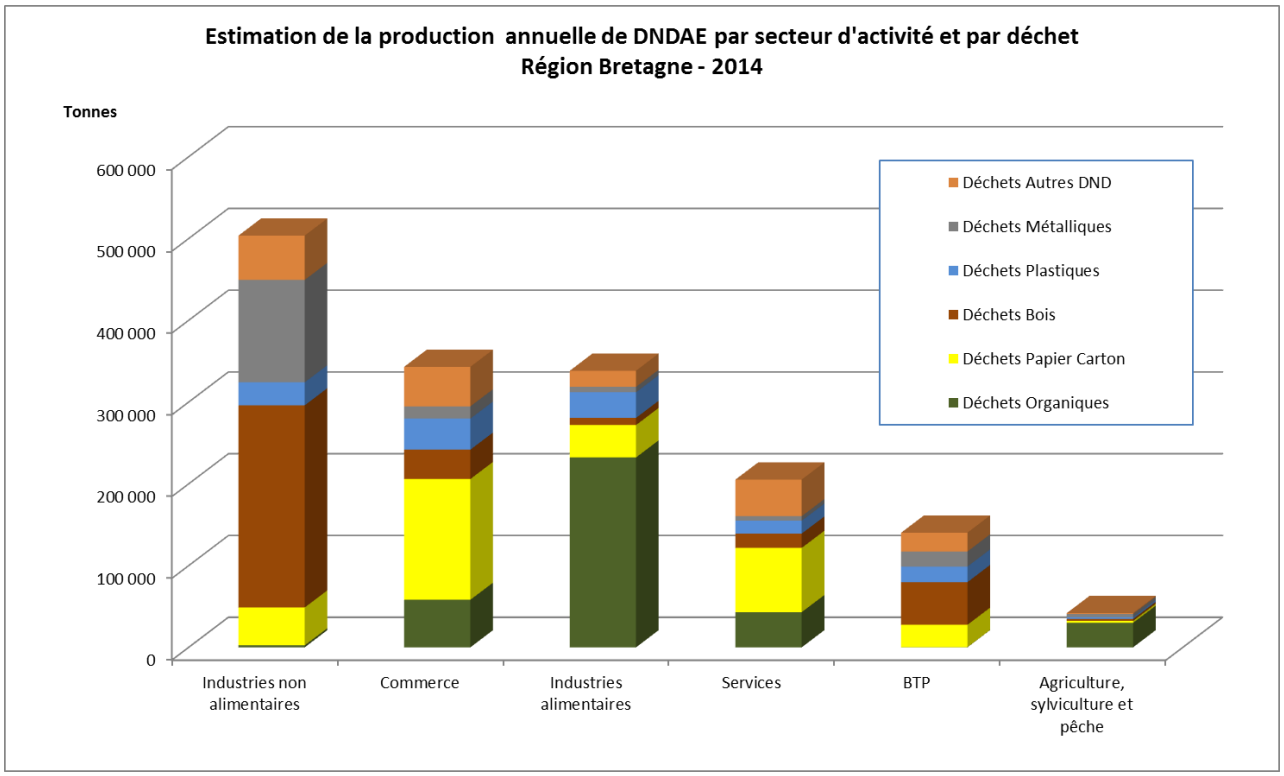

Secteurs d'activité	Gisement estimé (Tonnes)
Industries non alimentaires	503 504
Commerce	343 014
Industries alimentaires	338 288
Services	205 143
BTP	140 197
Agriculture, sylviculture et pêche	41 864
TOTAL	1 572 010

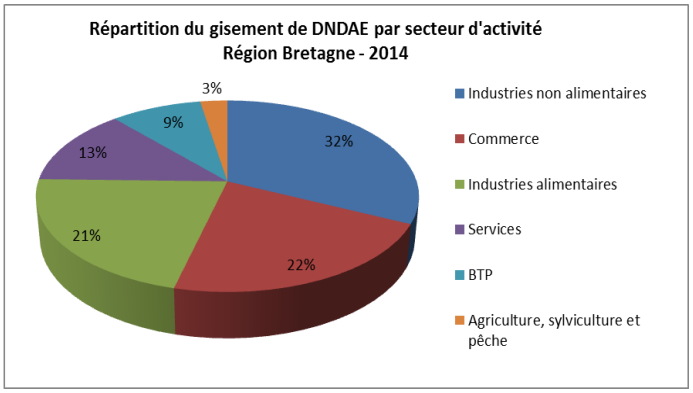

A l'échelle régionale :

- Le secteur des industries non alimentaires est le plus gros contributeur au gisement de déchets non dangereux, avec environ 504 000 T de déchets non dangereux produits, soit 32% du gisement total. Les déchets de bois et les déchets métalliques sont principalement issus de ce secteur,
- Le secteur « Commerce » représente environ 343 000 T de déchets/an. Les déchets de Papiers/Cartons représentent plus de 40% du gisement de ce secteur,
- L'industrie alimentaire représente environ 338 000 T, dont plus de 65% de déchets organiques,
- Les autres secteurs, « Service, BTP, ou Agriculture, sont à l'origine d'une production de DND plus limitée.

5.1.2.3 – Répartition géographique du gisement de DNDAE

Zone géographique considérée : Région Bretagne – les 4 départements bretons
Déchets considérés : Gisement total de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

a- Par Département

Figure 6 – Estimation de la production annuelle de DNDAE par département – Région Bretagne - 2014

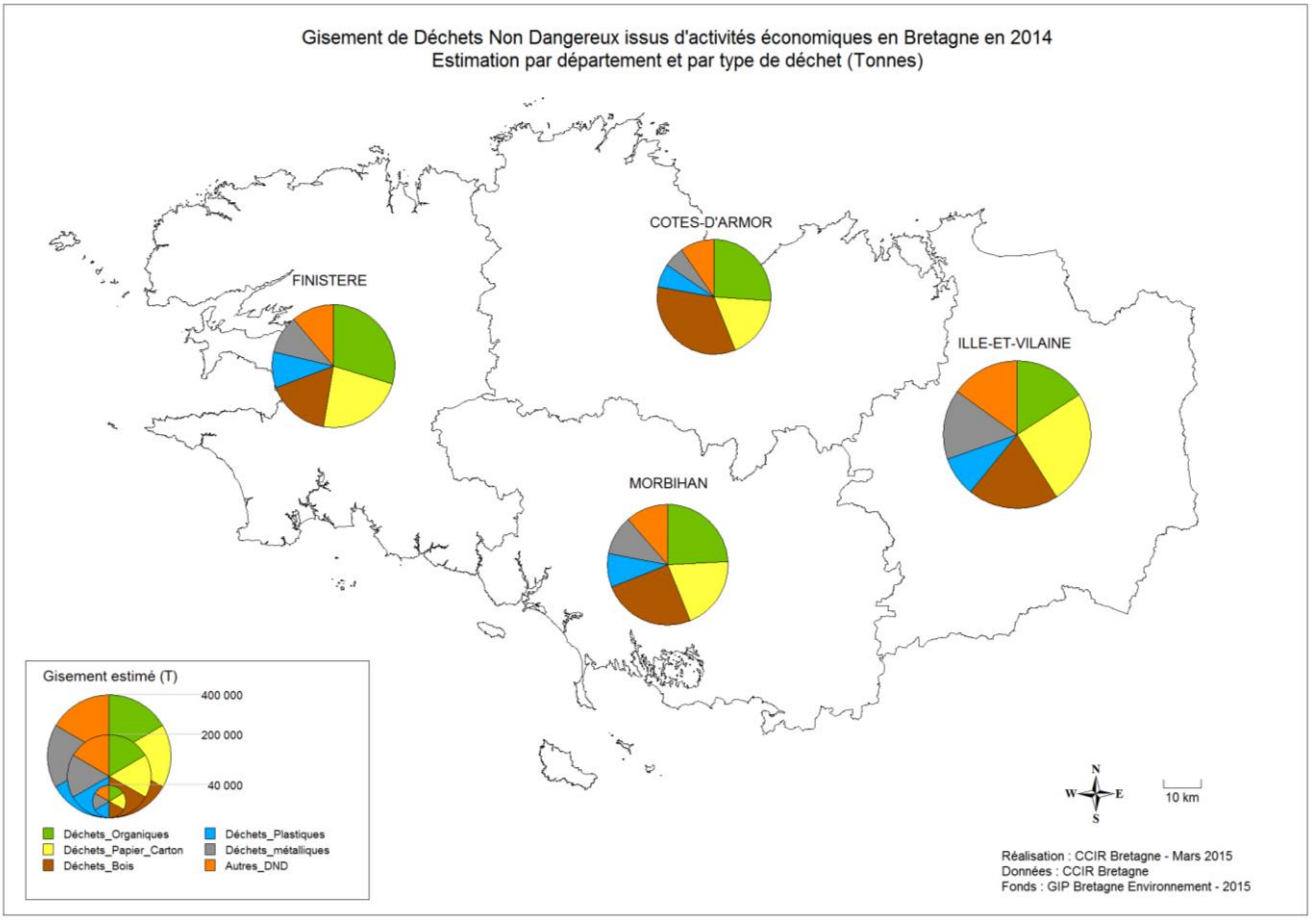

Département	Déchets Organiques	Déchets Papier Carton	Déchets Bois	Déchets Plastiques	Déchets métalliques	Déchets autres DND	Total
Côtes d'Armor (22)	85007	57748	110334	21868	19374	31287	325618
Finistère (29)	111941	86049	62889	35532	38285	42286	376982
Ille et Vilaine (35)	81718	127724	100974	44374	78552	76801	510143
Morbihan (56)	87255	70161	89896	32639	38380	40937	359268
Total	365921	341682	364093	134412	174592	191311	1572010

- Le département d'Ille-et-Vilaine est celui sur-lequel est généré la plus grande quantité de DNDAE, avec environ 510 000 Tonnes,
- Le gisement de déchets organiques est proportionnellement plus important dans le Finistère (30% du gisement départemental) que dans les autres départements,
- Le gisement de déchets bois est proportionnellement plus important en Côtes d'Armor (34% du gisement départemental) que dans les autres départements.

b- Par EPCI de traitement

Les cartes suivantes décrivent le gisement DNDAE produits sur le territoire des EPCI de traitement de déchets, par type de déchets, puis par secteur d'activité.

Remarque :
Les DNDAE produits sur un territoire peuvent être traités, valorisés ou éliminés à l'extérieur de ce territoire. Ils sont généralement pris en charge (collectés puis valorisés ou éliminés) par des prestataires privés, parfois par des structures publiques.

Figure 7 – Carte 1 - Estimation du gisement régional de DNDAE, sur le territoire des EPCI de traitement, par type de déchet - 2014

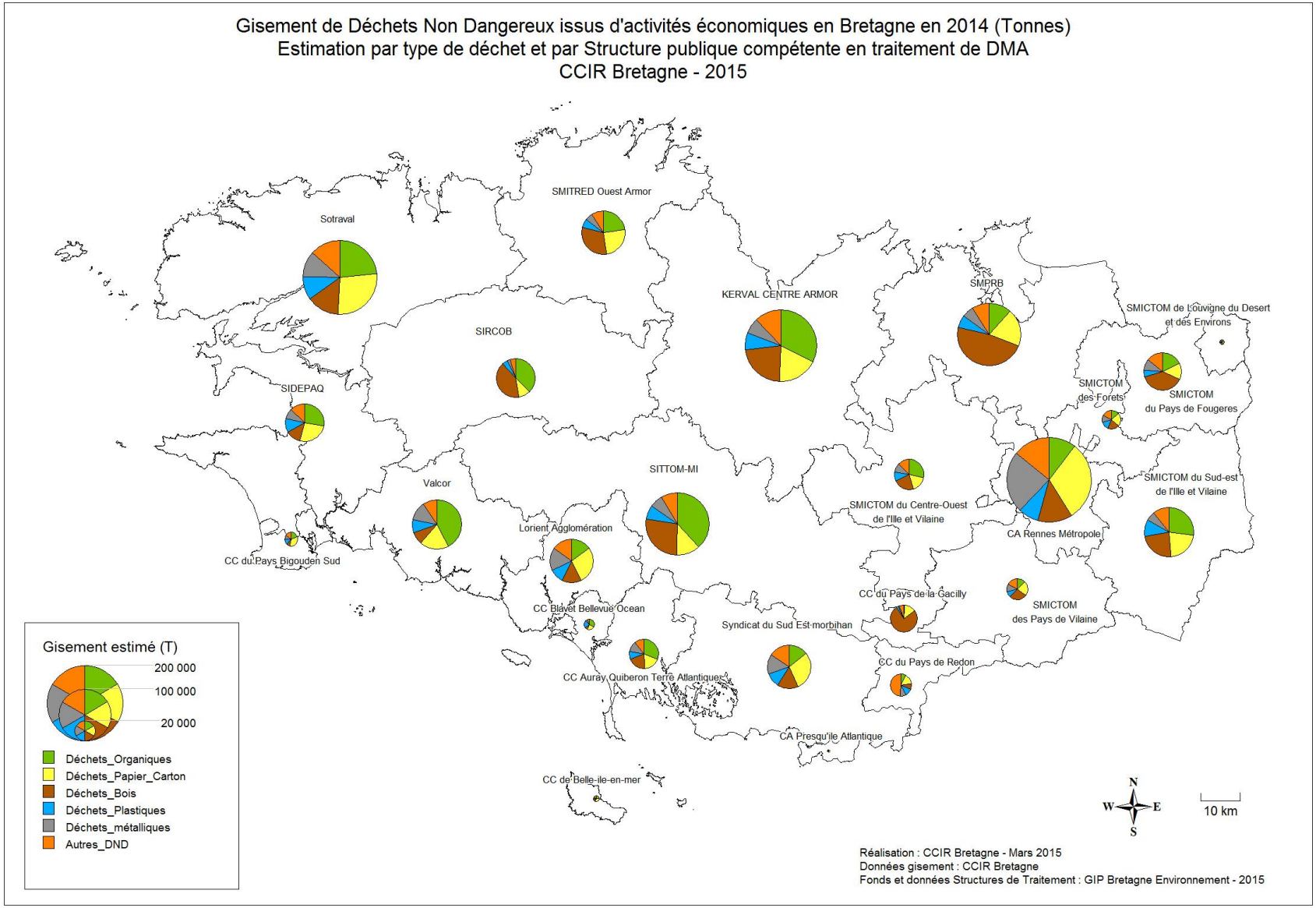

Figure 7 – Carte 2 - Estimation du gisement régional de DNDAE, sur le territoire des EPCI de traitement, par secteur d'activité - 2014

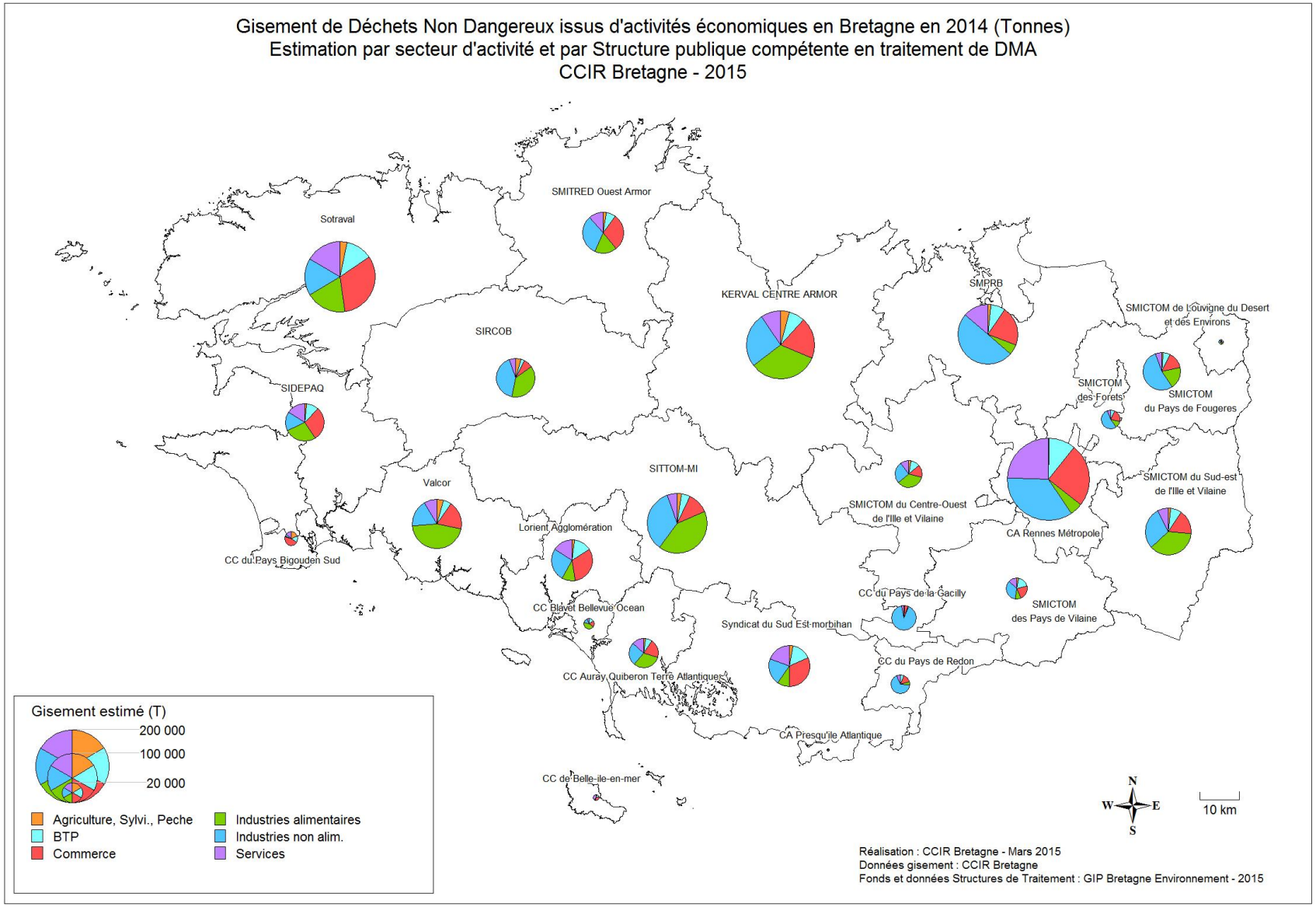

c- Par pays

Figure 8 – Estimation de la production de DNDAE, par pays et par déchet - 2014

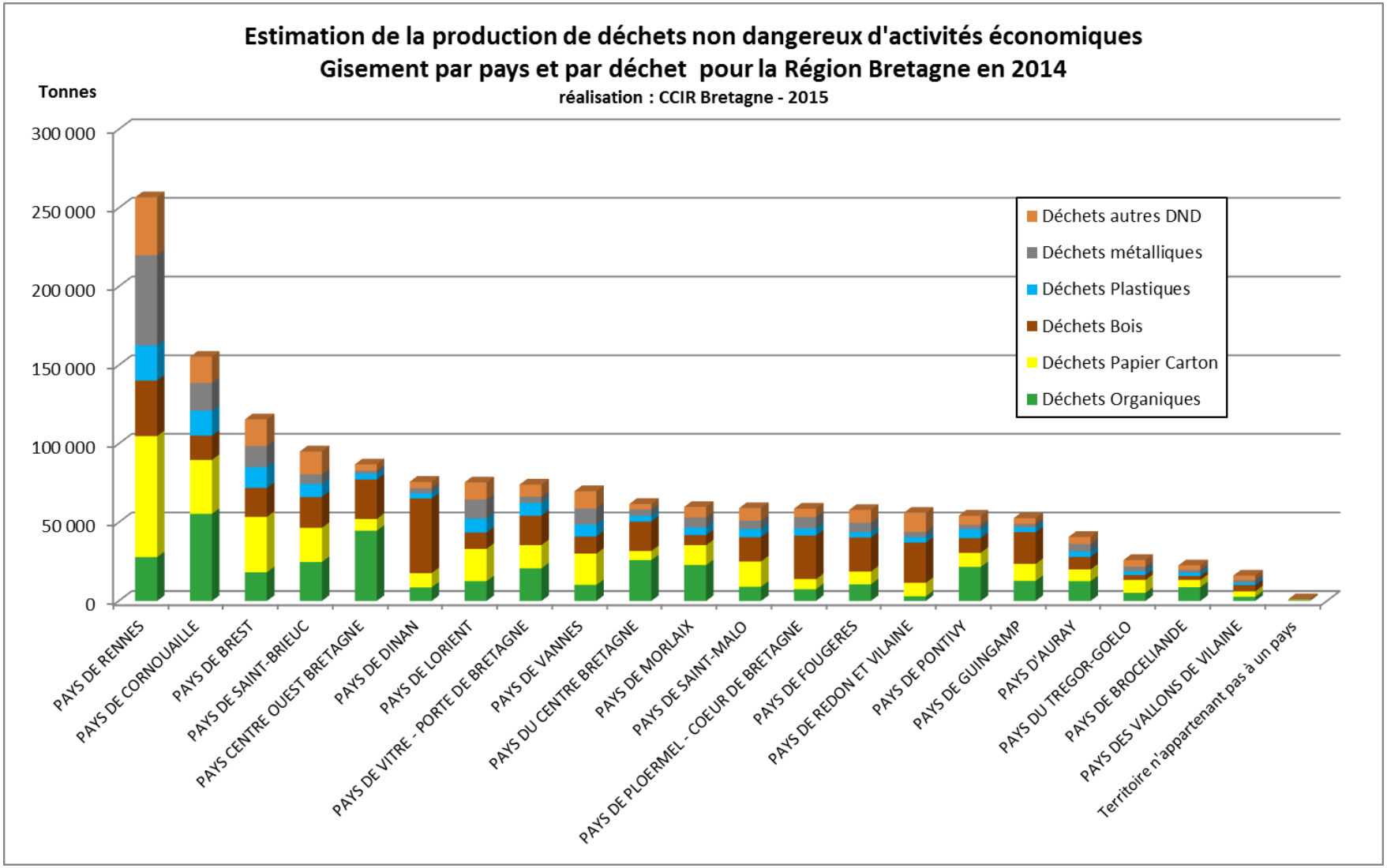

Les estimations de gisement décrites précédemment concernent le **gisement total** de déchets.
Le paragraphe suivant (§ 5.1.3) décrit la **fraction non triée**, c'est à dire celle qui est collectée en mélange dans les entreprises.
L'estimation de la fraction de déchets non triée est intéressante pour :

- évaluer les performances de tri des entreprises
- évaluer les quantités de déchets non ou faiblement valorisées, considérant que les déchets non triés sont en général beaucoup moins bien valorisés que les déchets triés.

5.1.3 – Estimation du gisement de DNDAE non triés - Région Bretagne

5.1.3.1 – Comparaison entre le gisement total de DNDAE et le gisement trié

Zone géographique considérée : Région Bretagne
Déchets considérés : Gisement non trié de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Le gisement de déchets non triés est estimé à environ **408 000 T en Bretagne**.
Les figures suivantes présentent la répartition de ce gisement non trié, par type de déchet, puis par secteur d'activité.

Figure 9 – Répartition du gisement de DNDAE par type de déchet, selon la fraction triée et non triée - 2014

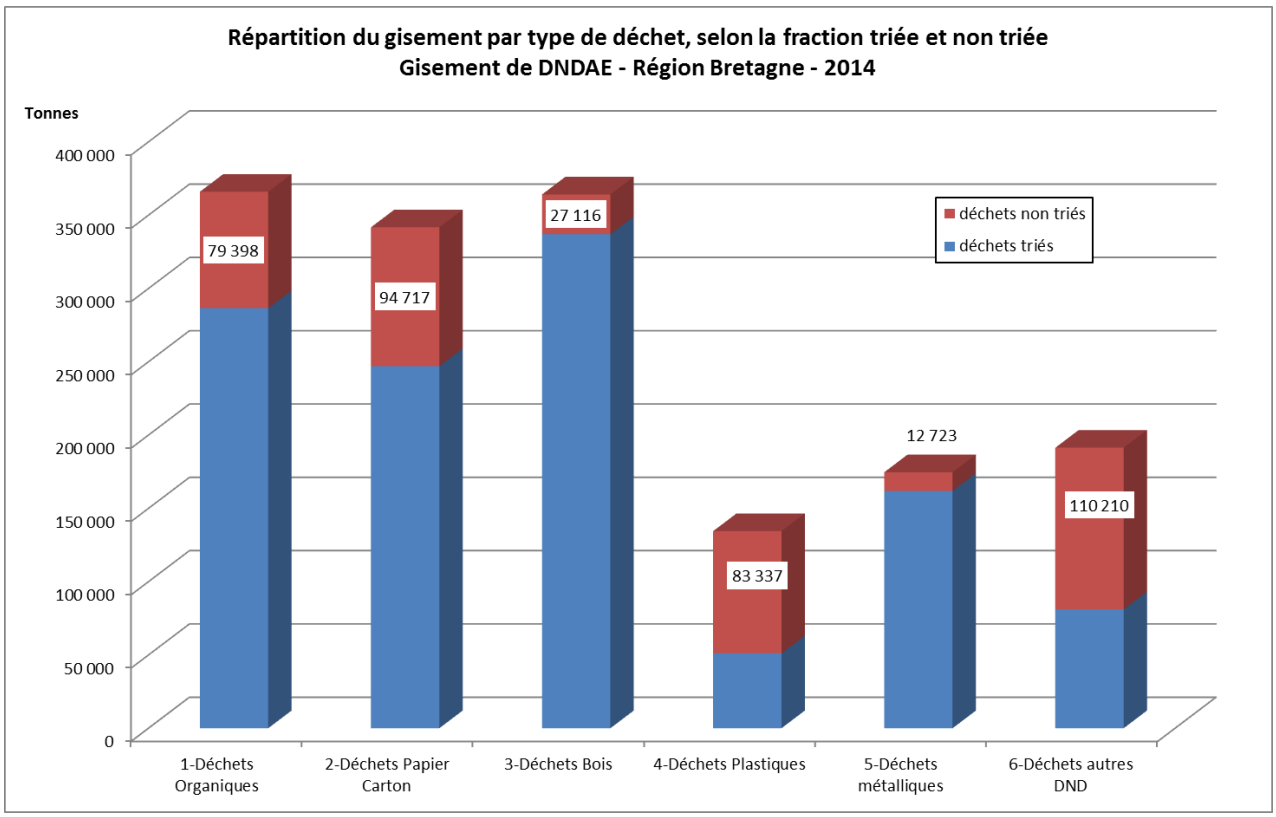

- Les trois principaux types de DAE générés en Bretagne (déchets organiques, bois, et papier/carton), sont très majoritairement triés, avec un taux de tri variant de 72% (papier/carton) à 93% (bois),
- Les déchets métalliques sont également très bien triés, avec 93% du gisement triés,
- Les déchets de plastiques et autres DNDAE sont beaucoup moins bien triés par les entreprises, avec respectivement 38% triés (déchets plastiques), et 42% triés (autres DND).

Figure 10 – Répartition du gisement de DNDAE par Activité, selon la fraction triée et non triée - 2014

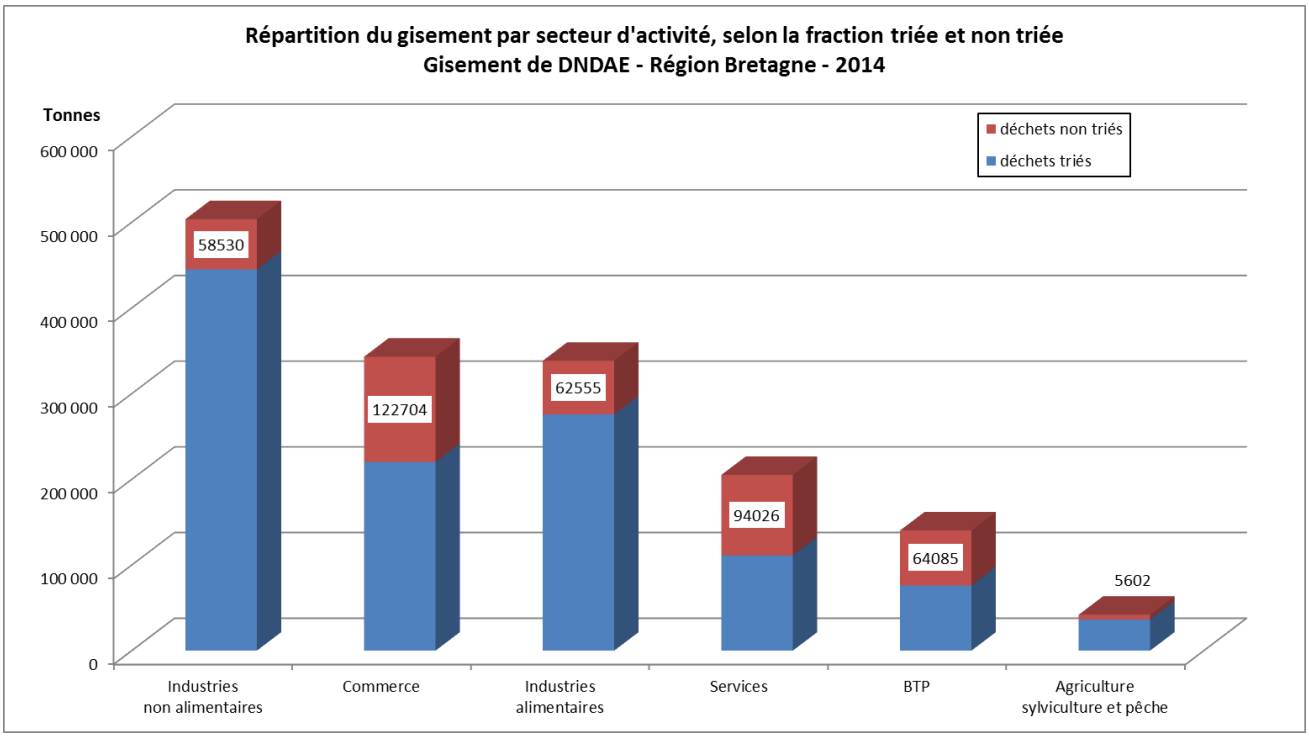

- L'industrie alimentaire et non alimentaire, sont les secteurs où le taux de tri pratiqué est le plus élevé : la proportion de déchets triée varie de 81% (industrie alimentaire) à 88% (industrie non alimentaire),
- Le taux de tri dans le secteur « Commerce » atteint plus de 60% des déchets produits,
- Les secteurs des « Services » (comprenant les activités de restauration notamment) et du « BTP » sont ceux où le taux de déchets triés est le moins élevé, avec environ 54 % de déchets triés pour les 2 secteurs.

5.1.3.2 – Gisement de DNDAE non triés, par secteur d'activité et type de déchet

Zone géographique considérée : Région Bretagne
Déchets considérés : gisement non trié de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Figure 11 – Estimation du gisement régional de DNDAE non trié, par secteur d'activité et par déchet - 2014

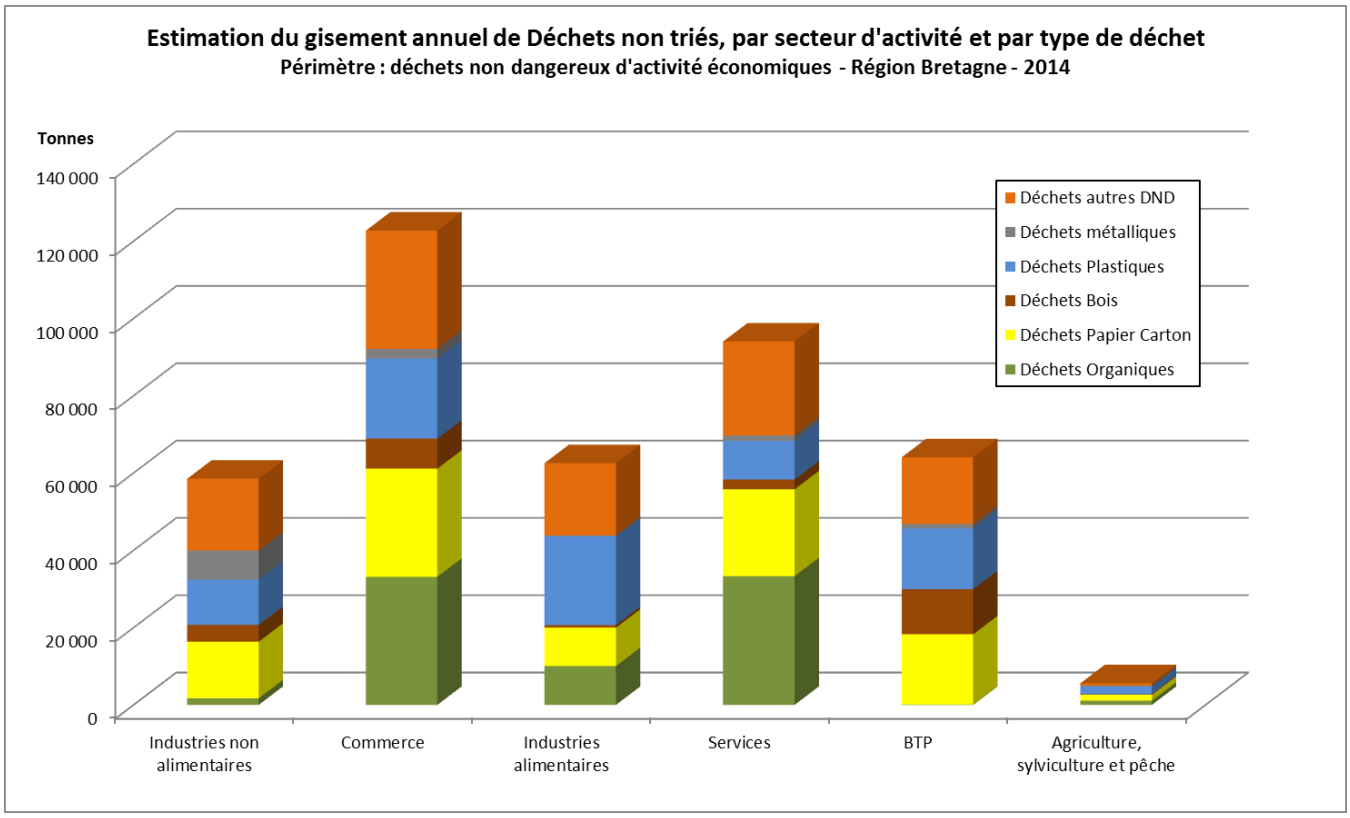

- Le secteur du Commerce est le plus gros contributeur au gisement de déchets non triés, avec, à l'échelle régionale, plus de 123 000 tonnes de déchets non triés. Les déchets non triés sont à la fois des déchets organiques (33 000 T), des déchets de papier/carton (28 000 T), des déchets plastiques (21 000 T), et d'autres types de DND (31 000 T),
- Le secteur des Services est le deuxième contributeur au gisement de déchets non triés, avec 94 000 tonnes de déchets non triés. Dans cette fraction non triée, on trouve principalement les déchets organiques (33 000 T), mais aussi des déchets de carton (22 000 T) et d'autres types de DND (24 000 T),
- Le secteur BTP génère environ 64 000 T de déchets non triés, dont des déchets de papiers carton (18 000 T), d'autres types de DND (17 000 T), et des déchets plastiques (16 000 T),
- Sur une quantité de déchets non triés d'environ 63 000 T, issue du secteur des industries alimentaires, on trouve principalement 23 000 T de déchets plastiques, et 19 000 T d'autres DND,
- Sur une quantité de déchets non triés d'environ 59 000 T, issue du secteur des industries non alimentaires, on trouve principalement 19 000 T d'autres DND, 15 000 T de déchets de papier/carton, et 12 000 T de déchets plastiques.

5.2 – Bilan Départemental

Estimation du gisement de DNDAE sur le département des Côtes d'Armor

5.2.1 – Description du tissu économique – Département des Côtes d'Armor

Figure 12 – Répartition du nombre d'établissements et de salariés par tranche d'effectif
RCS CCI22 - 2014

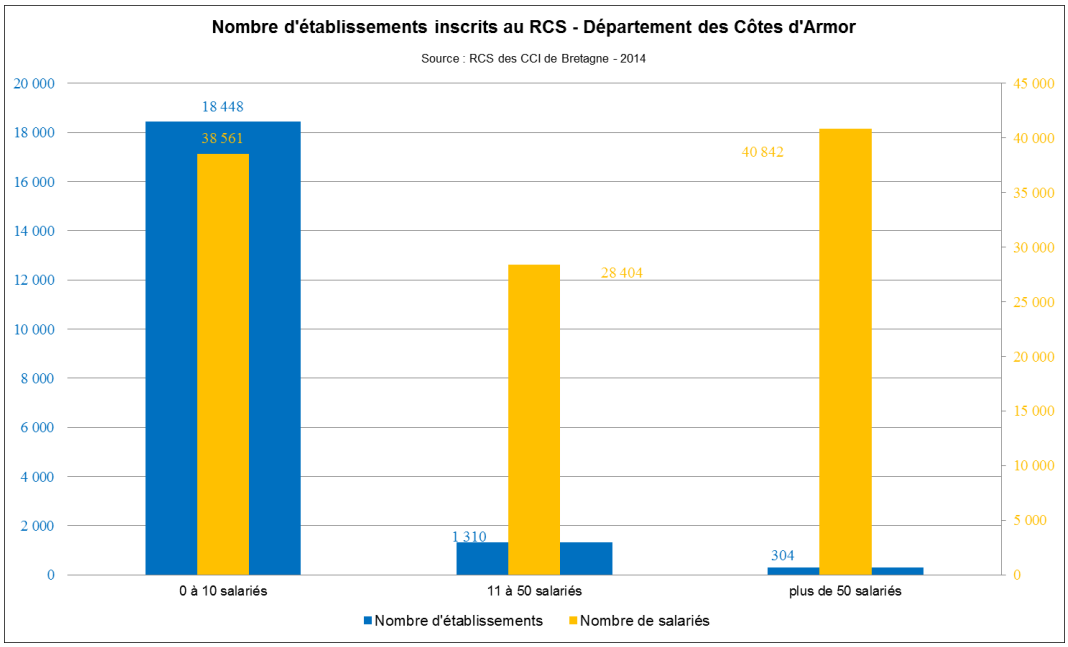

- 20062 établissements sont inscrits au RCS de la CCI des Côtes d'Armor,
- Les établissements de moins de 10 salariés représentent environ 92 % des établissements costarmoricains, mais environ 36% des salariés,
- A contrario, les établissements de plus de 50 salariés représentent moins de 2% des établissements costarmoricains, mais 38% des salariés.

Figure 13 – Répartition des établissements par secteur d'activité – Département des Côtes d'Armor - 2014

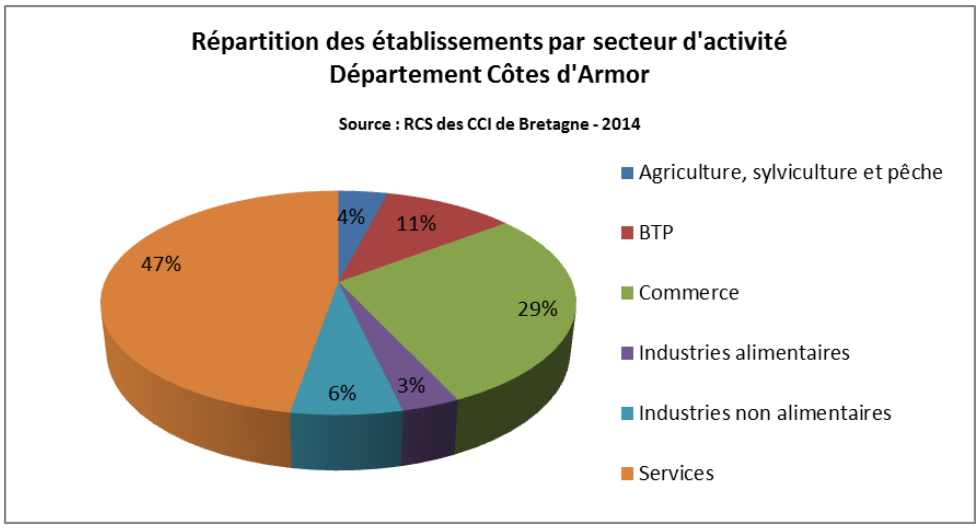

- Comme à l'échelle régionale, le secteur des services est bien représenté dans le RCS de la CCI des Côtes d'Armor, avec 47% des établissements,
- Le commerce représente 29% des établissements costarmoricains.

5.2.2 – Estimation du gisement total de DNDAE – Département des Côtes d'Armor

5.2.2.1 – Production de DNDAE par type de déchets

Zone géographique considérée : Département des Côtes d'Armor
Déchets considérés : Gisement total de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Le gisement total de DNDAE sur le département des Côtes d'Armor est estimé à environ 325 000 Tonnes. La répartition par type de déchet est la suivante :

Figure 14 – Répartition du gisement de DNDAE par déchet – Département des Côtes d'Armor

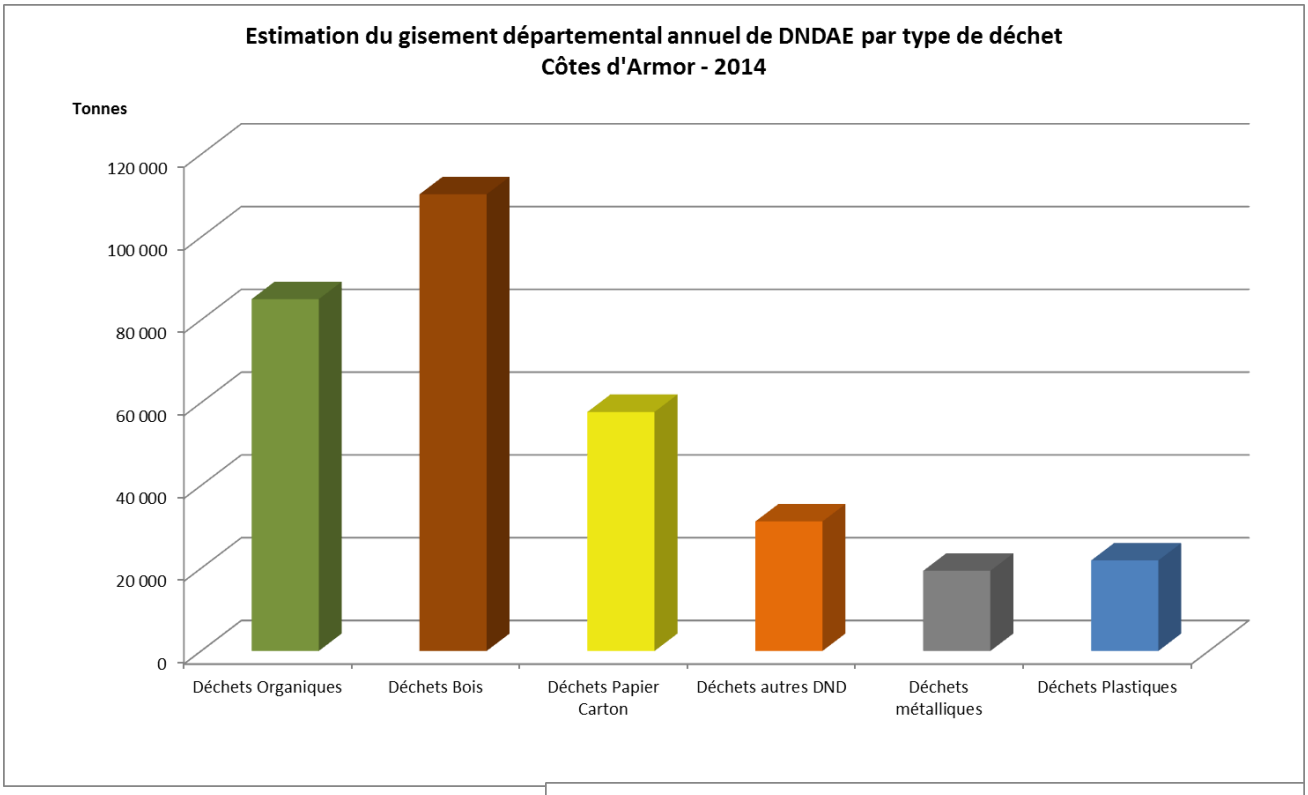

Type de DAE	gisement estimé (T)
Déchets Organiques	85 007
Déchets Bois	110 334
Déchets Papier Carton	57 748
Déchets autres DND	31 287
Déchets métalliques	19 374
Déchets Plastiques	21 868
TOTAL	325 618

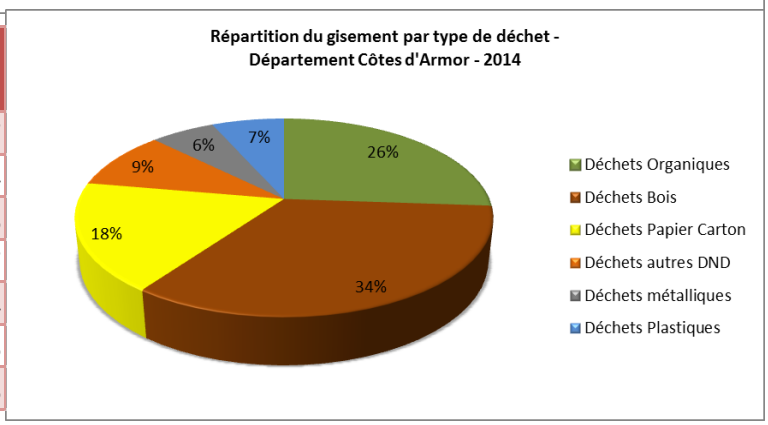

Après avoir estimé le gisement départemental de DNDAE par type de déchet, le paragraphe suivant détaille le gisement par secteur d'activité.

5.2.2.2 – Production de DNDAE par Secteur d'activité

Zone géographique considérée : Département des Côtes d'Armor
Déchets considérés : Gisement total de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Figure 15 – Estimation de la production annuelle de DNDAE par activité et déchet – Côtes d'Armor - 2014

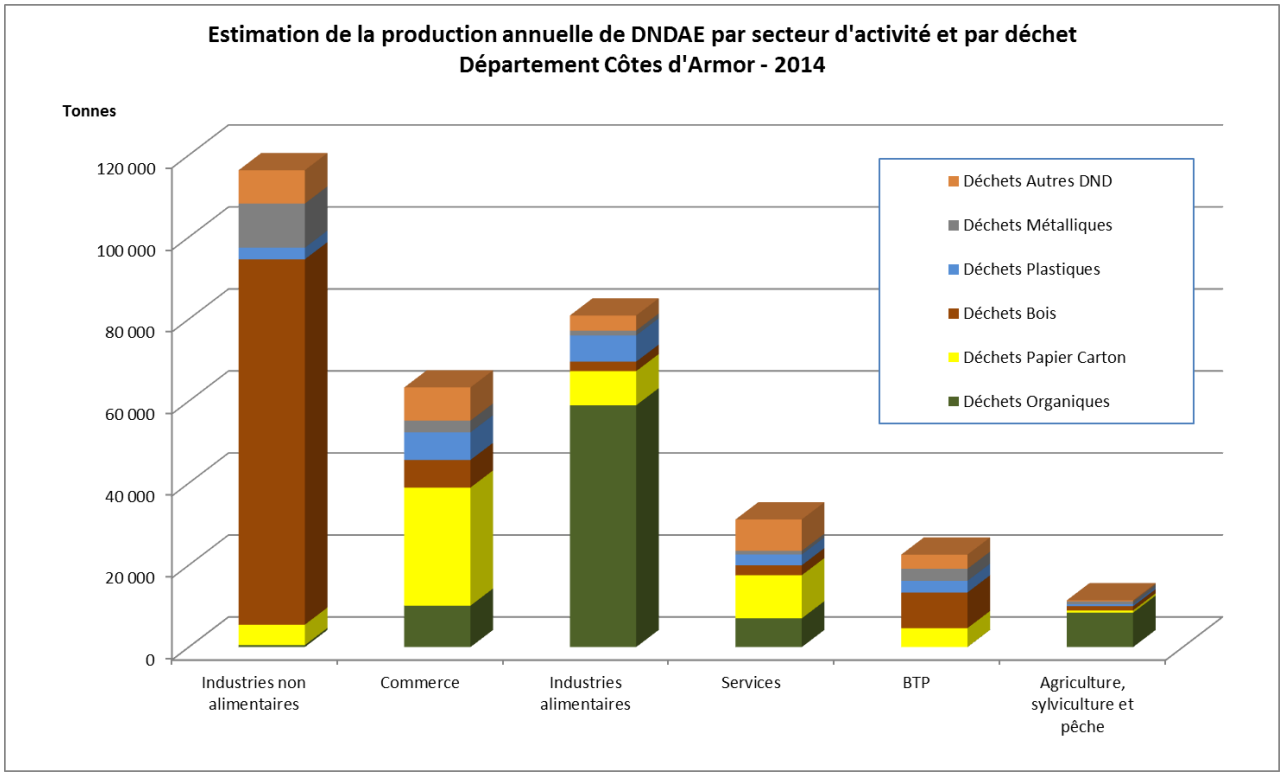

Secteurs d'activité	Gisement estimé (Tonnes)
Industries non alimentaires	116 302
Commerce	63 331
Industries alimentaires	80 875
Services	31 136
BTP	22 553
Agriculture, sylviculture et pêche	11 419
TOTAL	325 618

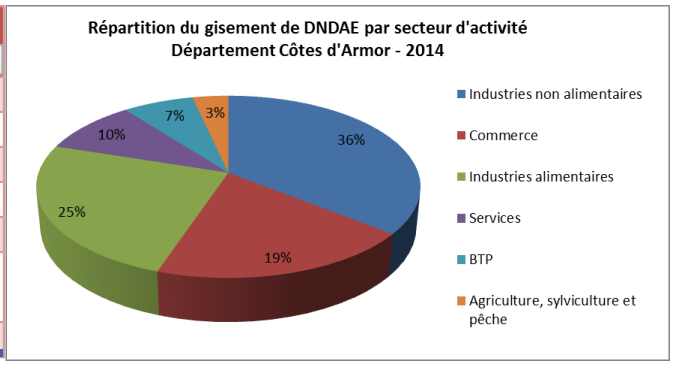

- Le secteur des industries non alimentaires est le plus gros contributeur au gisement de déchets non dangereux, avec environ 115 000 T de déchets non dangereux produits, soit 36% du gisement total. Les déchets de bois produits en Côtes d'Armor sont principalement issus de ce secteur.
- Le secteur « Commerce » représente environ 63 000 Tonnes de déchets/an. Les déchets de Papiers/Cartons représentent plus de 45% du gisement de ce secteur
- L'industrie alimentaire représente environ 81 000 Tonnes, dont plus de 70% de déchets organiques
- Les autres secteurs, Service, BTP, ou Agriculture, sont à l'origine d'une production de DND plus limitée.

5.2.2.3 – Répartition géographique du gisement de DNDAE

Zone géographique considérée : Département des Côtes d'Armor, EPCI de Collecte Déchets considérés : Gisement total de DNDAE Etablissements considérés : inscrits au RCS Année de l'estimation : 2014

La carte suivante (figure 16) représente l'estimation du gisement de déchets, par EPCI de collecte et par type de déchet.

Figure 16 – Estimation du gisement de DNDAE en Côtes d'Armor – par EPCI de collecte et par type de déchet - 2014

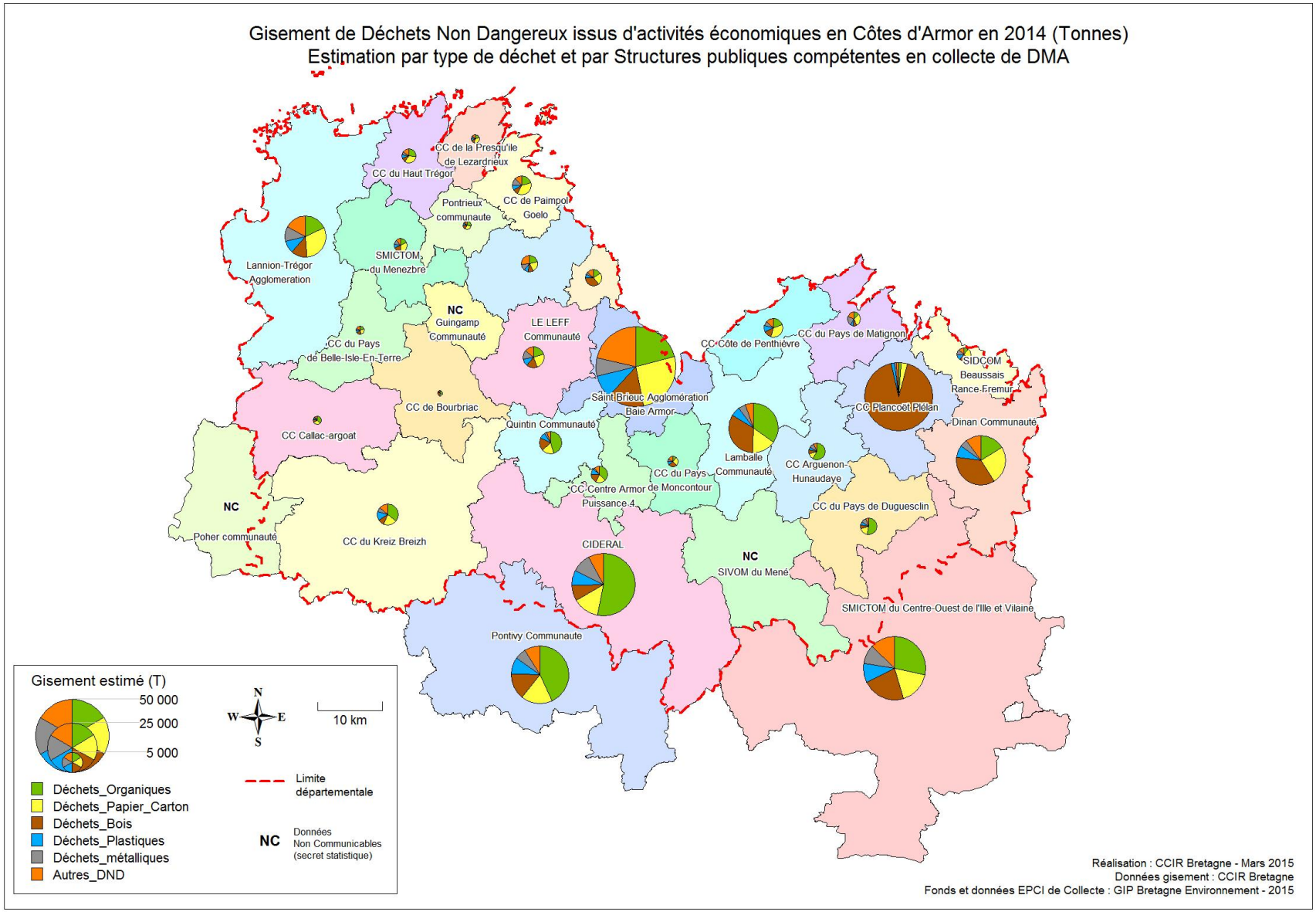

Les estimations de gisement décrites précédemment concernent le **gisement total** de déchets.
Le paragraphe suivant (§ 5.2.3) décrit la **fraction non triée**, c'est à dire celle qui est collectée en mélange dans les entreprises.
L'estimation de la fraction de déchets non triée est intéressante pour :

- évaluer les performances de tri des entreprises
- évaluer les quantités de déchets non ou faiblement valorisées, considérant que les déchets non triés sont en général beaucoup moins bien valorisés que les déchets triés.

5.2.3 – Estimation du gisement de DNDAE non triés – Département des Côtes d'Armor

5.2.3.1 – Comparaison entre le gisement total de DNDAE et le gisement trié

Zone géographique considérée : Département des Côtes d'Armor
Déchets considérés : Gisement non trié de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Le gisement de déchets non triés est estimé à environ 68 000 T en Côtes d'Armor.
Les figures suivantes présentent la répartition de ce gisement non trié, par type de déchet, puis par secteur d'activité.

Figure 17 – Répartition du gisement de DNDAE par type de déchet, selon la fraction triée et non triée - 2014

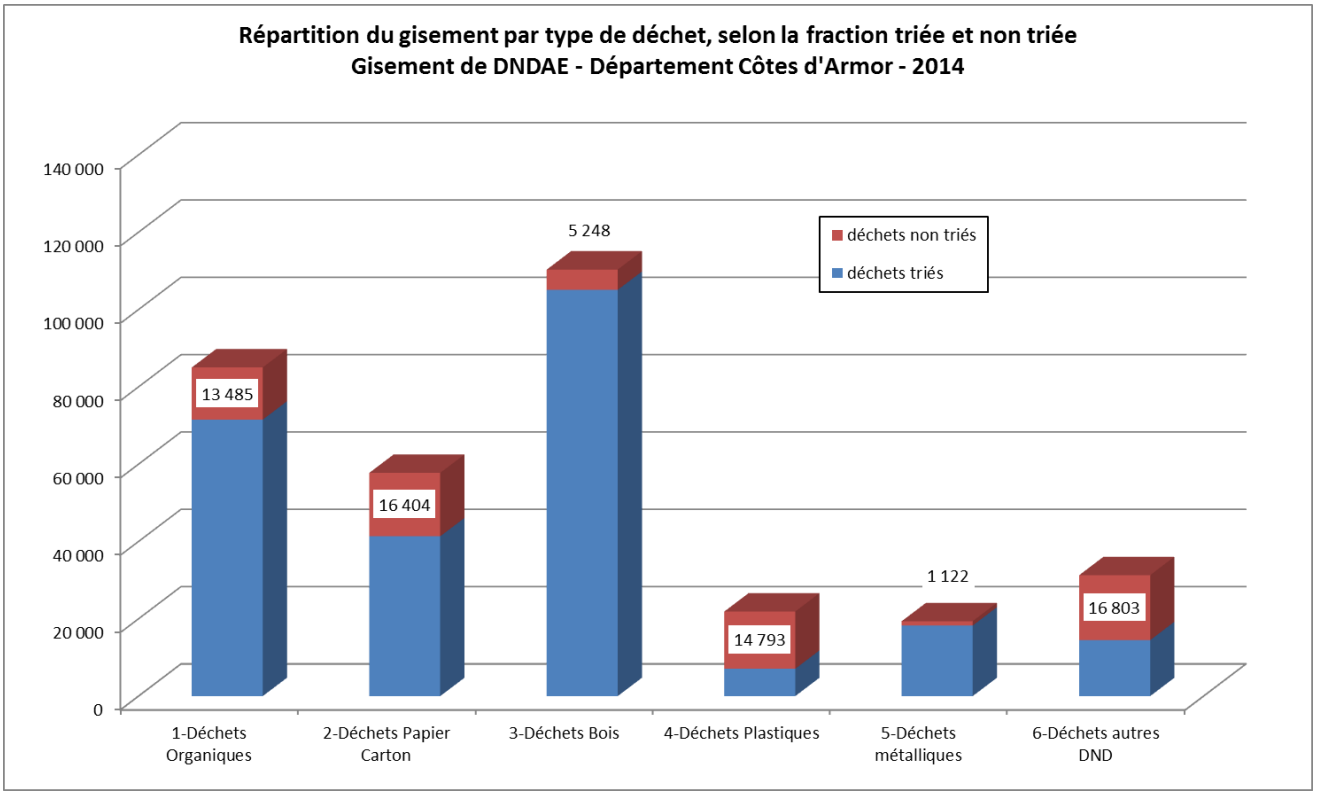

- Les DAE générés en grandes quantités en Côtes d'Armor, sont très majoritairement triés (déchets organiques, Papier/carton, et Bois).
- Les déchets métalliques sont également très bien triés, avec 94% du gisement triés

- Comme au niveau régional, les déchets de plastiques et autres DNDAE sont beaucoup moins bien triés par les entreprises de Côtes d'Armor, avec respectivement 32% triés (déchets plastiques), et 46% triés (autres DND).

Figure 18 – Répartition du gisement de DNDAE par Activité, selon la fraction triée et non triée - 2014

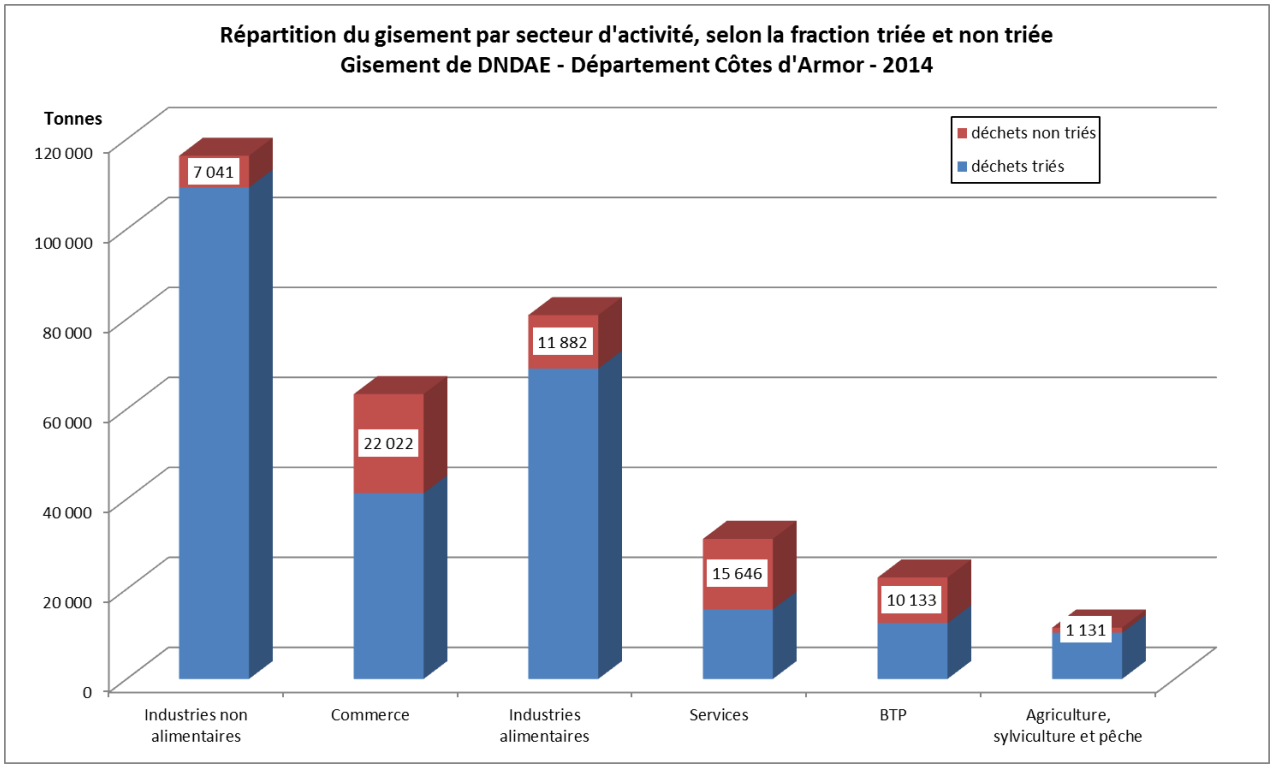

- L'industrie alimentaire et non alimentaire, sont les secteurs où le taux de tri pratiqué est le plus élevé : la proportion de déchets triés varie de 85% (industrie alimentaire) à 94% (industrie non alimentaire),
- Le taux de tri dans le secteur « Commerce » atteint environ 65% des déchets produits,
- Les secteurs des « Services » (comprenant les activités de restauration notamment) et du « BTP » sont ceux où le taux de déchets triés est le moins élevé, avec respectivement 50% et 55 % de déchets triés.

5.2.3.2 – Gisement de DNDAE non triés, par secteur d'activité et type de déchet

Zone géographique considérée : Département des Côtes d'Armor
Déchets considérés : gisement non trié de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Figure 19 – Estimation du gisement de DNDAE non trié, par secteur d'activité et par déchet
Département des Côtes d'Armor - 2014

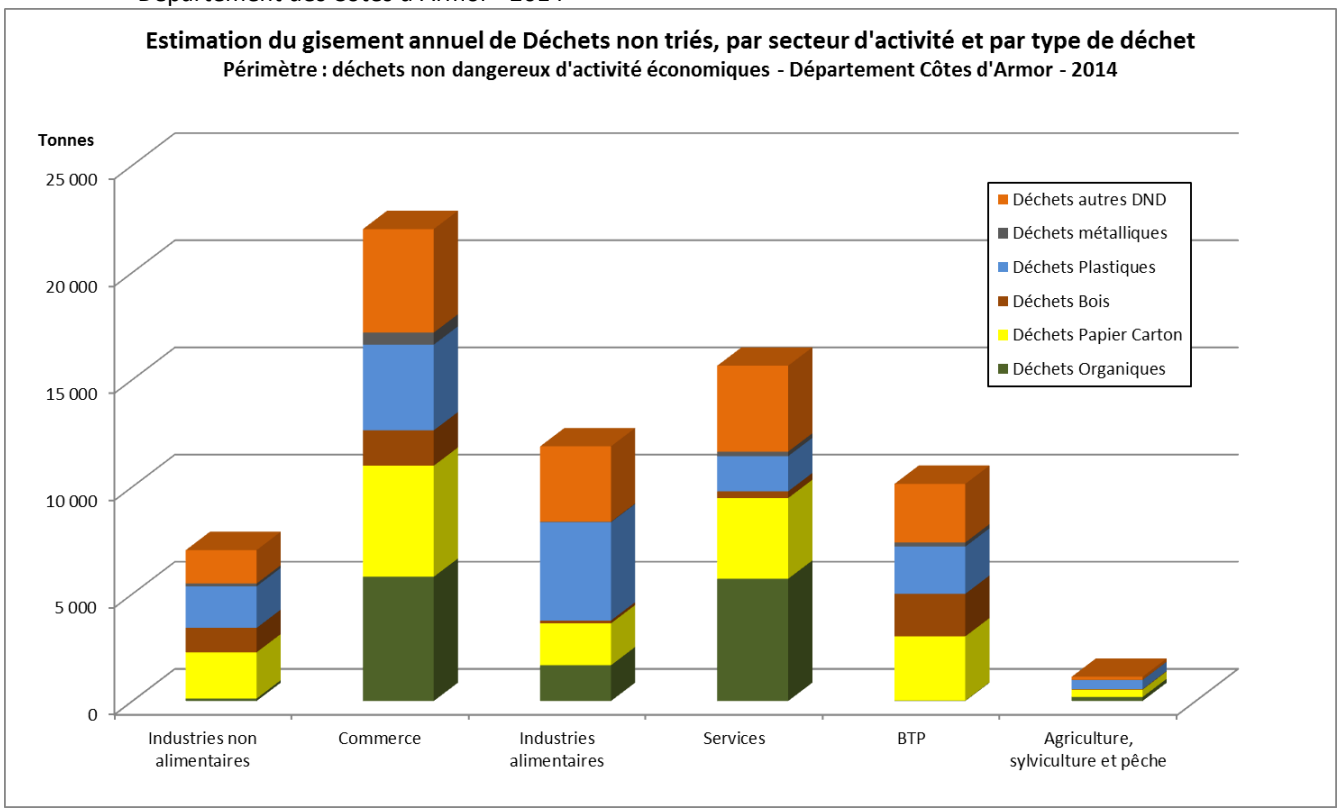

- Le secteur du Commerce est le plus gros contributeur au gisement de déchets non triés, avec plus de 22 000 T de déchets non triés. Les déchets non triés sont à la fois des déchets organiques (5 800 T), des déchets de papier/carton (5 200 T), des déchets plastiques (4 000 T), et d'autres types de DND (4 800 T),
- Le secteur des Services est le deuxième contributeur au gisement de déchets non triés, avec environ 16 000 T de déchets non triés. Dans cette fraction non triée, on trouve principalement les déchets organiques (5 700 T), mais aussi des déchets de carton (3 800 T) et d'autres types de DND (4 000 T),
- Le secteur BTP génère environ 10 000 T de déchets non triés, dont des déchets de papiers carton (3 000 T), d'autres types de DND (2 700 T), des déchets plastiques (2 200 T) et des déchets de bois (2000 T),
- Sur une quantité de déchets non triés d'environ 12 000 T, issue du secteur industries alimentaires, on trouve principalement 4 600 T de déchets plastiques, et 3 500 T d'autres DND,
- Sur une quantité de déchets non triés d'environ 7 000 T, issue du secteur des industries non alimentaires, on trouve principalement 1 600 T d'autres DND, 2 200 T de déchets de papier/carton, et 1 900 T de déchets plastiques.

5.3 – Bilan Départemental
Estimation du gisement de DNDAE sur le département du Finistère

5.3.1 – Description du tissu économique – Département du Finistère

Figure 20 – Répartition du nombre d'établissements et de salariés par tranche d'effectif
RCS des CCI du Finistère - 2014

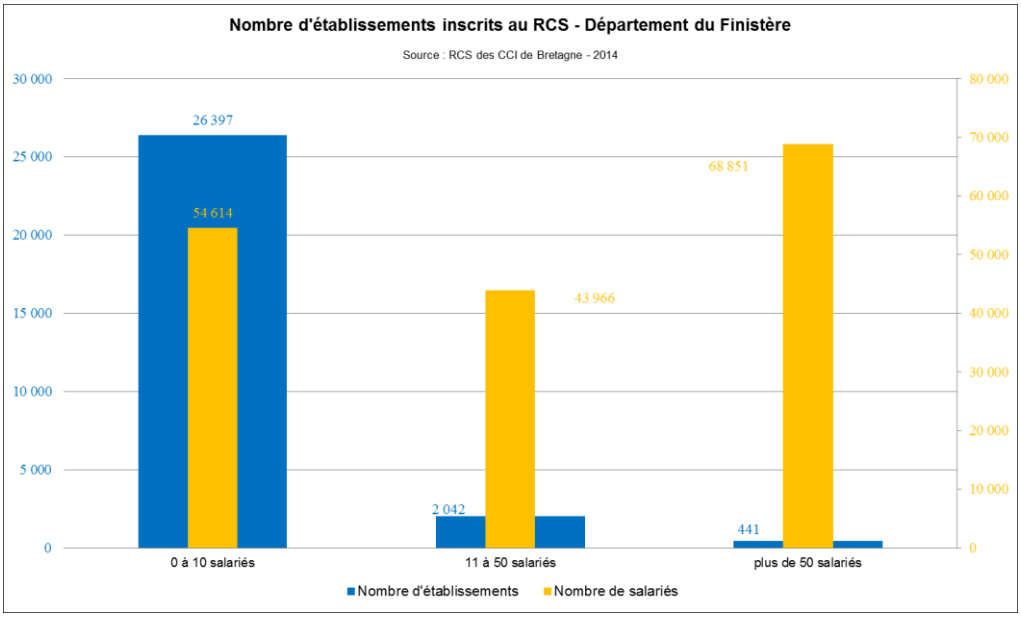

- 28 880 établissements sont inscrits aux RCS des CCI du Finistère,
- Les établissements de moins de 10 salariés représentent environ 91% des établissements finistériens, mais environ 33% des salariés,
- A contrario, les établissements de plus de 50 salariés représentent moins de 2% des établissements finistériens, mais 41% des salariés.

Figure 21 – Répartition des établissements par secteur d'activité – Département du Finistère - 2014

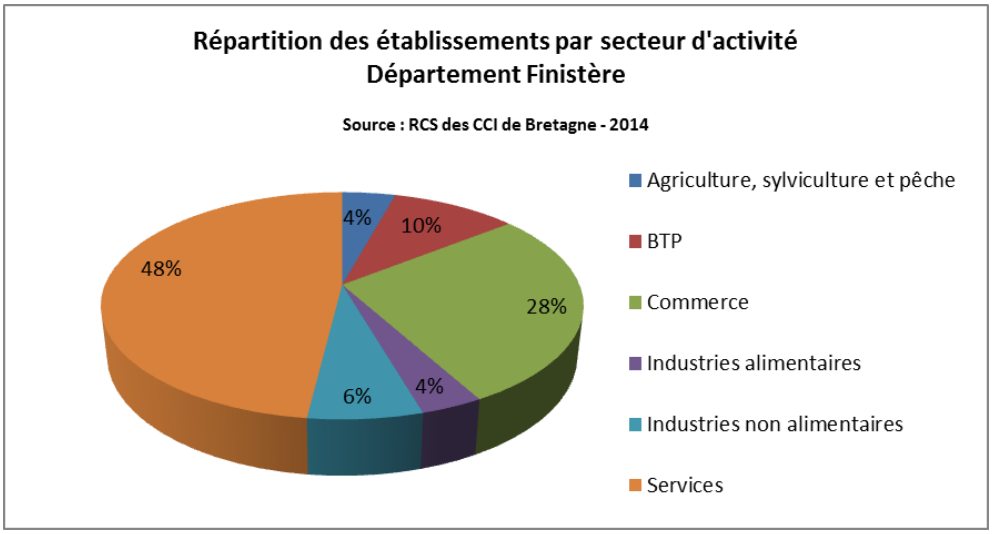

- Comme à l'échelle régionale, le secteur des services est bien représenté dans le RCS des CCI du Finistère, avec 48% des établissements,
- Le commerce représente 28% des établissements finistériens.

5.3.2 – Estimation du gisement total de DNDAE – Département du Finistère

5.3.2.1 – Production de DNDAE par type de déchets

Zone géographique considérée : Département du Finistère
Déchets considérés : Gisement total de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Le gisement total de DNDAE sur le département du Finistère est estimé à environ 377 000 Tonnes. La répartition par type de déchet est la suivante :

Figure 22 – Répartition du gisement de DNDAE par déchet – Département du Finistère

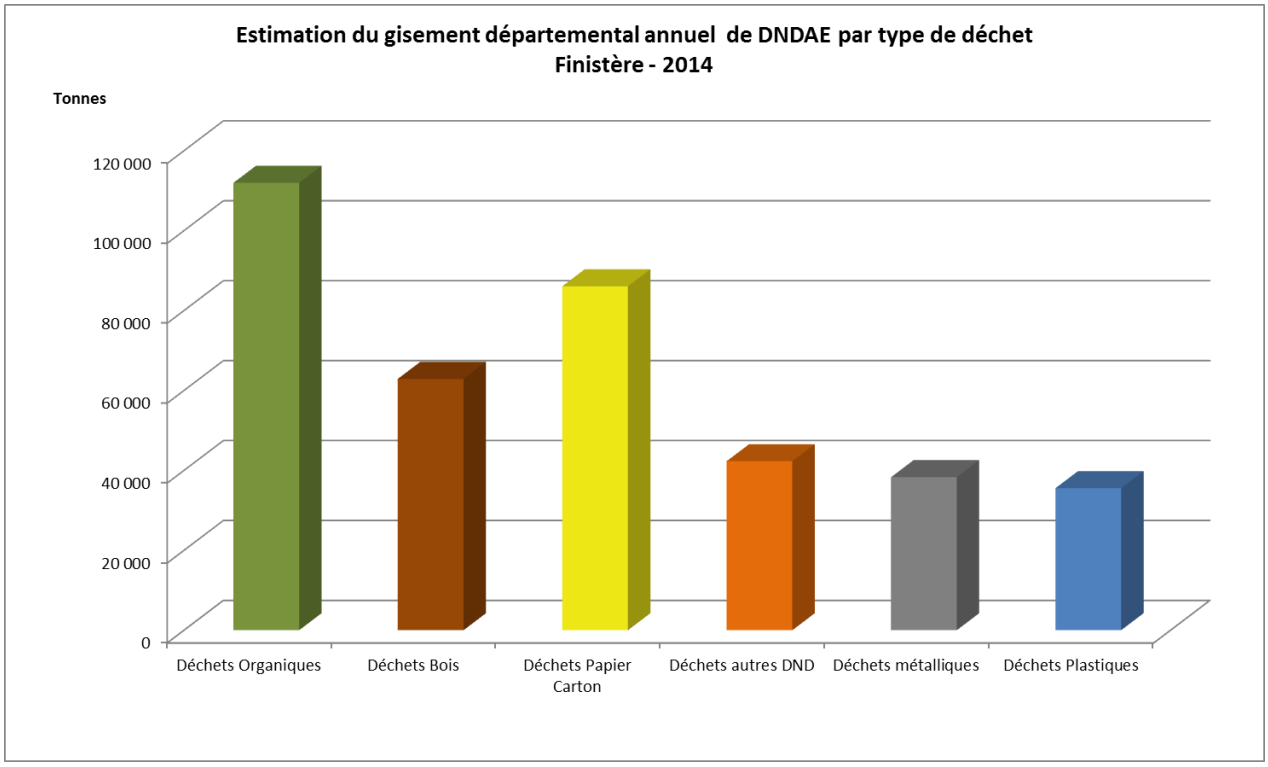

Type de DAE	gisement estimé (T)
Déchets Organiques	111 941
Déchets Bois	62 889
Déchets Papier Carton	86 049
Déchets autres DND	42 286
Déchets métalliques	38 285
Déchets Plastiques	35 532
TOTAL	376 982

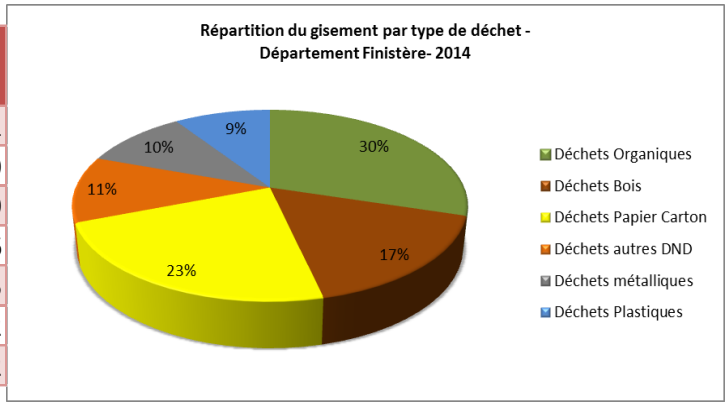

Après avoir estimé le gisement départemental de DNDAE par type de déchet, le paragraphe suivant détaille le gisement par secteur d'activité.

5.3.2.2 – Production de DNDAE par Secteur d'activité

Zone géographique considérée : Département du Finistère
Déchets considérés : Gisement total de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Figure 23 – Estimation de la production annuelle de DNDAE par activité et déchet – Finistère - 2014

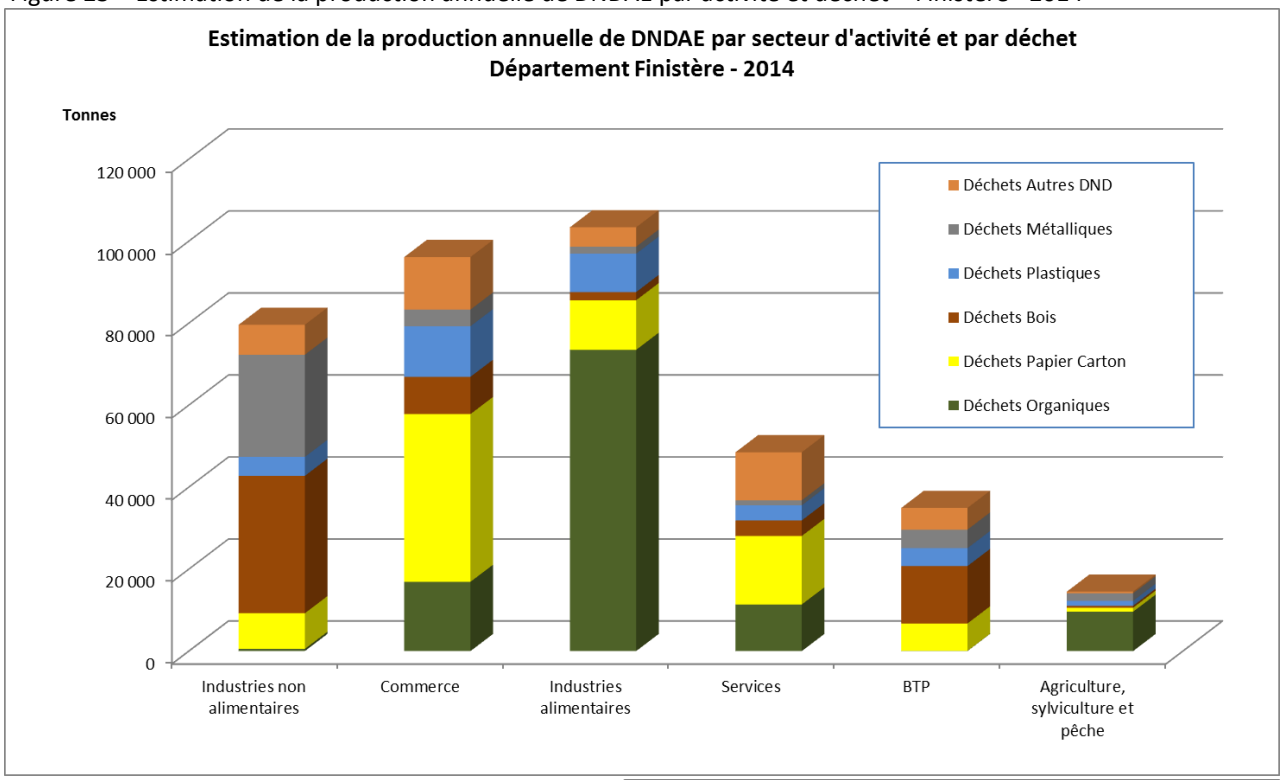

Secteurs d'activité	Gisement estimé (Tonnes)
Industries non alimentaires	79 586
Commerce	96 107
Industries alimentaires	103 361
Services	48 506
BTP	34 911
Agriculture, sylviculture et pêche	14 511
TOTAL	376 982

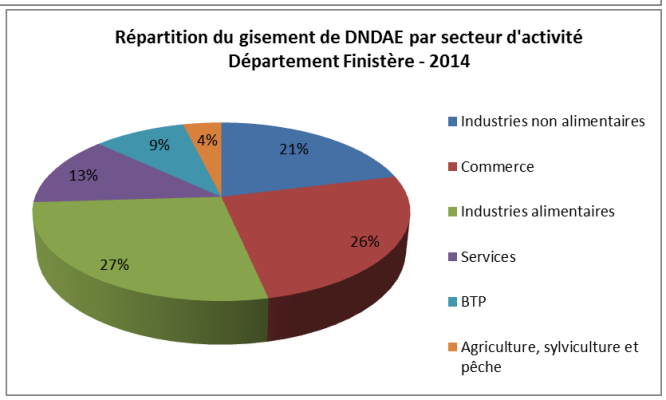

- Le secteur des industries alimentaires est le plus gros contributeur au gisement de déchets non dangereux, avec environ 103 000 T de déchets non dangereux produits, soit 27% du gisement total. Les déchets organiques produits en Finistère sont principalement issus de ce secteur,
- Le secteur « Commerce » représente environ 96 000 T de déchets/an. Les déchets de Papiers/Cartons représentent plus de 43% du gisement de ce secteur,
- Les industries non alimentaires produisent environ 80 000 T, dont environ 42% de déchets de Bois, et 31% de déchets métalliques,
- Les autres secteurs, Service, BTP, ou Agriculture, sont à l'origine d'une production de DND plus limitée.

5.3.2.3 – Répartition géographique du gisement de DNDAE

Zone géographique considérée : Département du Finistère, EPCI de Collecte Déchets considérés : Gisement total de DNDAE Etablissements considérés : inscrits au RCS Année de l'estimation : 2014

La carte suivante (figure 24) représente l'estimation du gisement de déchets, par EPCI de collecte et par type de déchet.

Figure 24 – Estimation du gisement de DNDAE dans le Finistère
par EPCI de collecte et par type de déchet – 2014

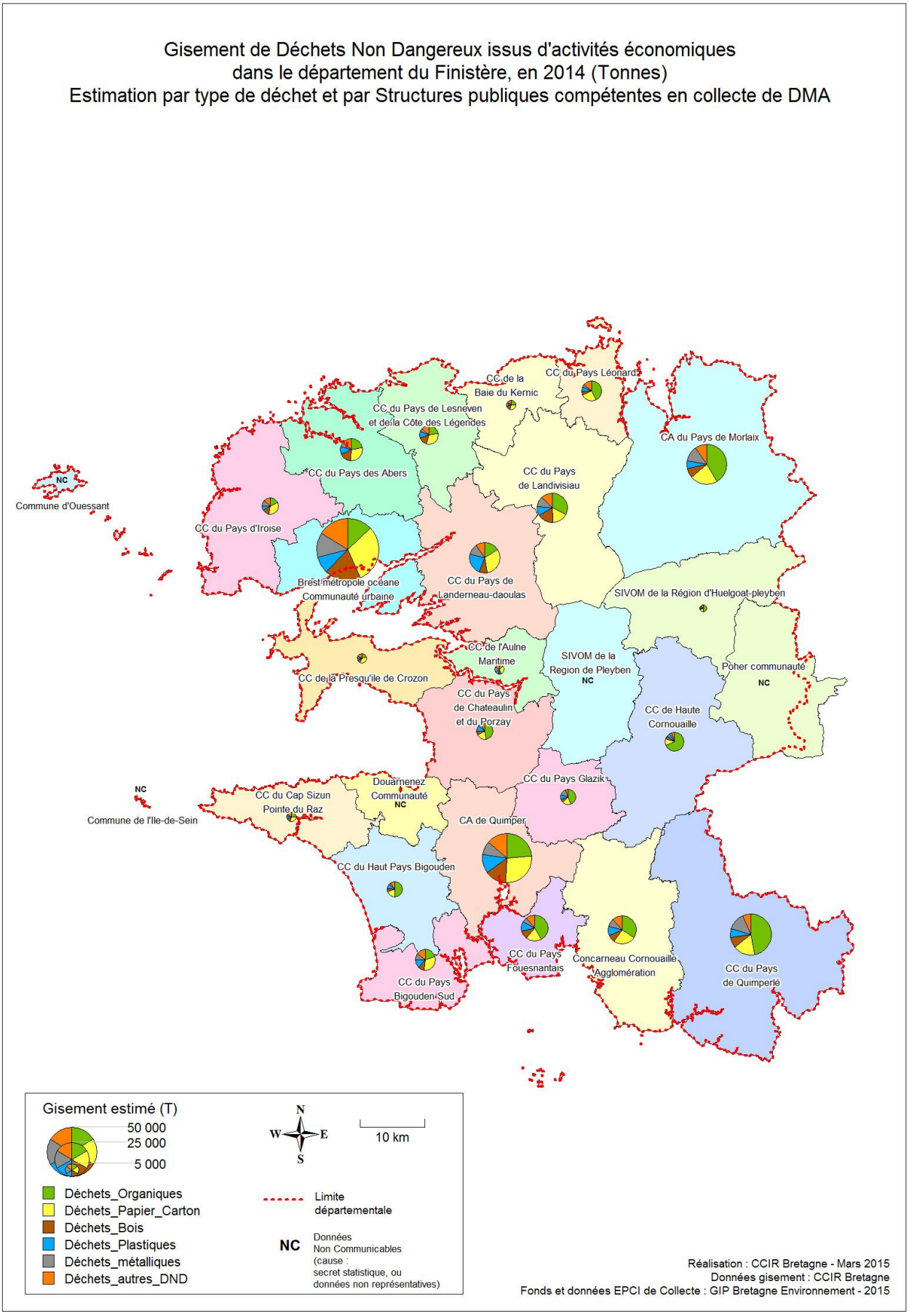

Les estimations de gisement décrites précédemment concernent le **gisement total** de déchets.
Le paragraphe suivant (§ 5.3.3) décrit **la fraction non triée**, c'est à dire celle qui est collectée en mélange dans les entreprises.
L'estimation de la fraction de déchets non triée est intéressante pour :

- évaluer les performances de tri des entreprises
- évaluer les quantités de déchets non ou faiblement valorisées, considérant que les déchets non triés sont en général beaucoup moins bien valorisés que les déchets triés.

5.3.3 – Estimation du gisement de DNDAE non triés – Département du Finistère

5.3.3.1 – Comparaison entre le gisement total de DNDAE et le gisement trié

Zone géographique considérée : Département du Finistère
Déchets considérés : Gisement non trié de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Le gisement de déchets non triés est estimé à environ 106 000 T dans le Finistère.
Les figures suivantes présentent la répartition de ce gisement non trié, par type de déchet, puis par secteur d'activité.

Figure 25 – Répartition du gisement de DNDAE par type de déchet, selon la fraction triée et non triée - 2014

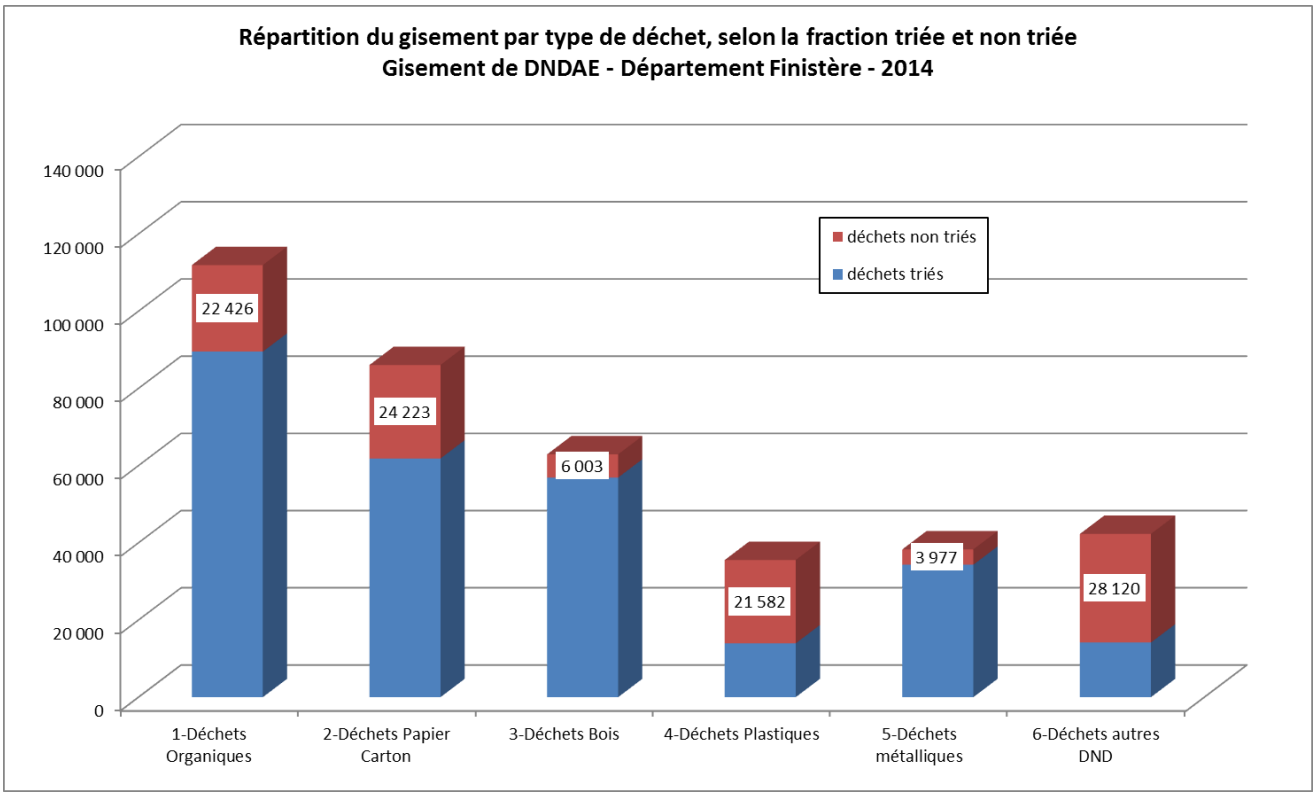

- Les DAE générés en quantités importantes dans le Finistère, comme les déchets organiques, déchets papier/carton, et déchets de bois, sont très majoritairement triés,
- Les déchets métalliques sont également très bien triés, avec 90% du gisement triés,
- Comme au niveau régional, les déchets de plastiques et autres DNDAE sont beaucoup moins bien triés par les entreprises du Finistère, avec respectivement 39% triés (déchets plastiques), et 34% triés (autres DND).

Figure 26 – Répartition du gisement de DNDAE par Activité, selon la fraction triée et non triée - 2014

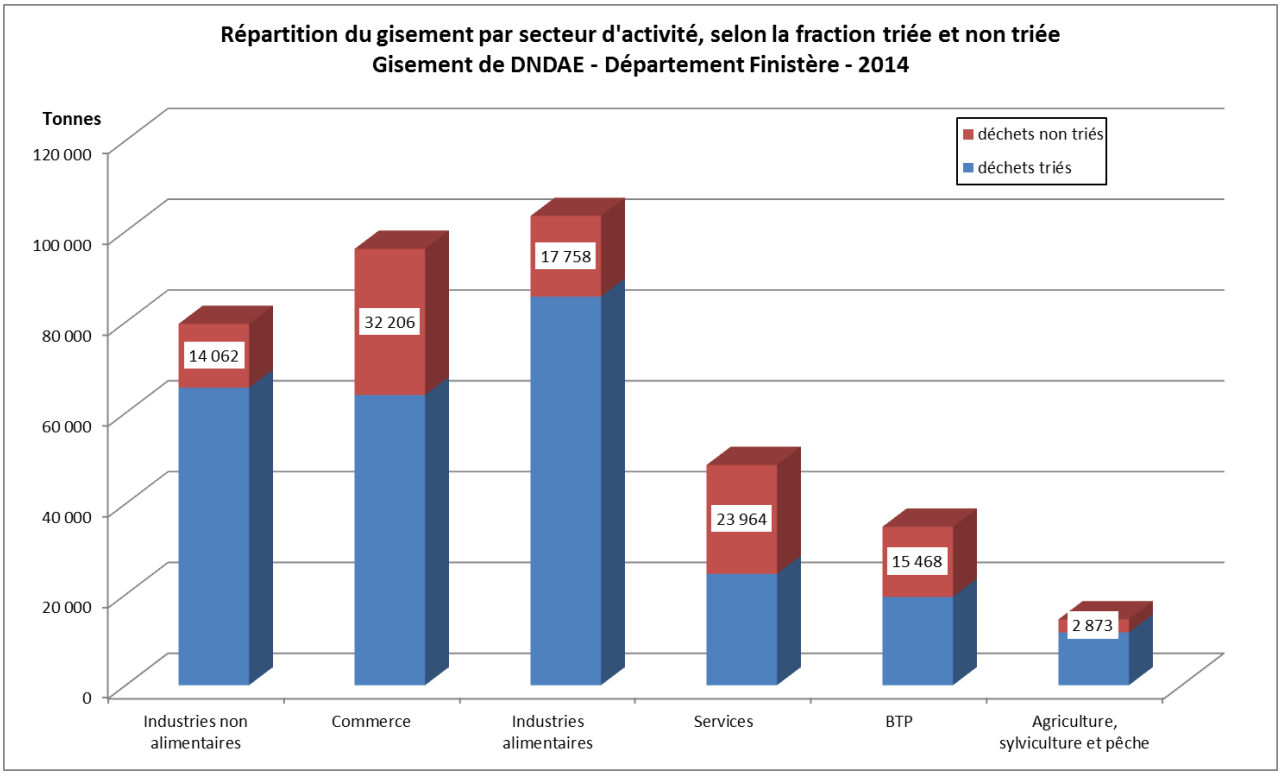

- L'industrie alimentaire et non alimentaire, sont les secteurs où le taux de tri pratiqué est le plus élevé : la proportion de déchets triés varie de 82% (industrie non alimentaire) à 83% (industrie alimentaire),
- Le taux de tri dans le secteur « Commerce » atteint environ 66% des déchets produits,
- Les secteurs des « Services » (comprenant les activités de restauration notamment) et du « BTP » sont ceux où le taux de déchets triés est le moins élevé, avec respectivement 51% et 56 % de déchets triés.

5.3.3.2 – Gisement de DNDAE non triés, par secteur d'activité et type de déchet

Zone géographique considérée : Département du Finistère
Déchets considérés : gisement non trié de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Figure 27 – Estimation du gisement de DNDAE non trié, par secteur d'activité et par déchet
Département du Finistère - 2014

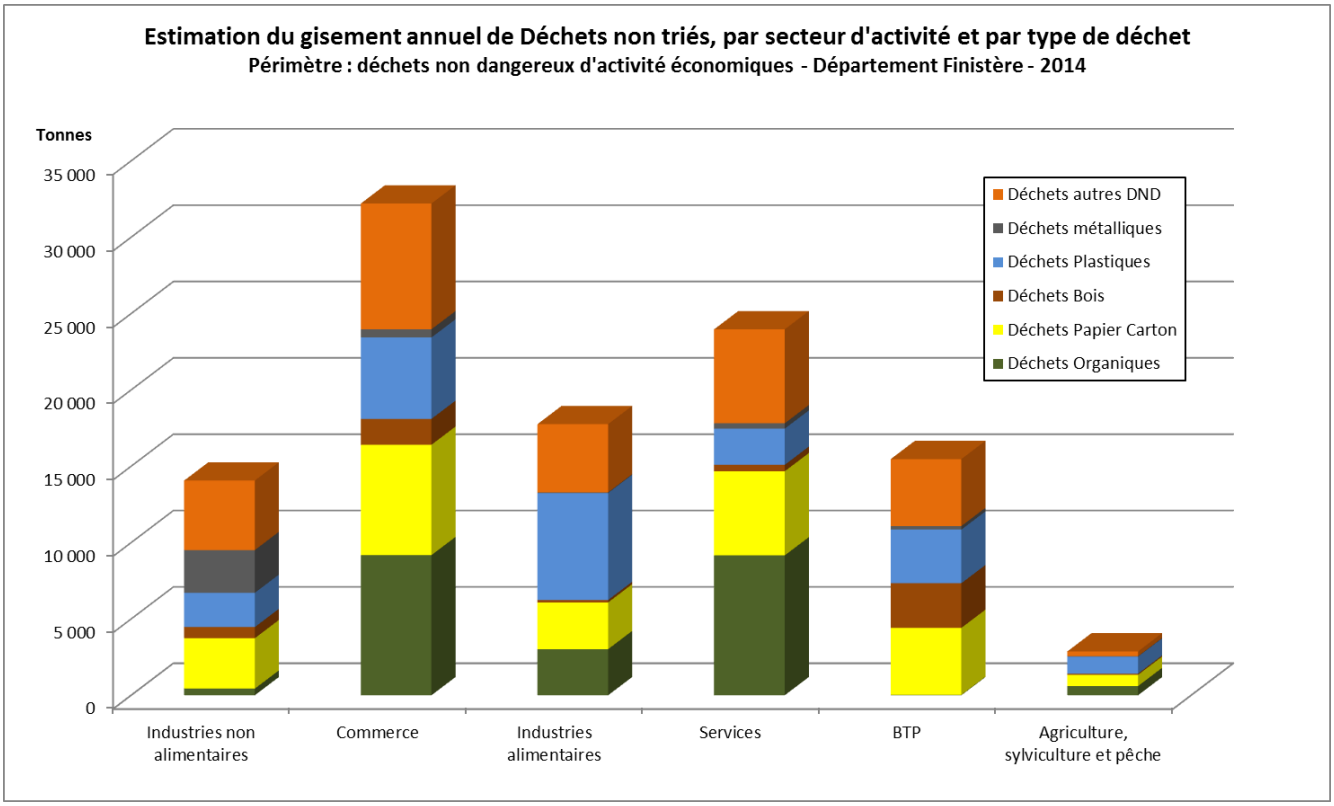

- Le secteur du Commerce est le plus gros contributeur au gisement de déchets non triés, avec plus de 32 000 T de déchets non triés. Les déchets non triés sont à la fois des déchets organiques (9 200 T), des déchets de papier/carton (7 200 T), des déchets plastiques (5 300 T), et d'autres types de DND (8 200 T),
- Le secteur des Services est le deuxième contributeur au gisement de déchets non triés, avec environ 24 000 T de déchets non triés. Dans cette fraction non triée, on trouve principalement les déchets organiques (9 200 T), mais aussi des déchets de carton (5 500 T) et d'autres types de DND (6 200 T),
- Le secteur BTP génère environ 15 000 T de déchets non triés, dont des déchets de papiers carton (4 400 T), d'autres types de DND (4 400 T), des déchets plastiques (3 500 T) et des déchets de bois (2 900 T),
- Sur une quantité de déchets non triés d'environ 18 000 T, issue des industries alimentaires, on trouve principalement 7 000 T de déchets plastiques, et 4 500 T d'autres DND,
- Sur une quantité de déchets non triés d'environ 14 000 T, issue des industries non alimentaires, on trouve principalement 4 600 T d'autres DND, 3 300 T de déchets de papier/carton, et 2 800 T de déchets métalliques, 2 200 T de plastiques.

5.4 – Bilan Départemental
Estimation du gisement de DNDAE sur le département d'Ille-et-Vilaine

5.4.1 – Description du tissu économique – Département d'Ille-et-Vilaine

Figure 28 – Répartition du nombre d'établissements et de salariés par tranche d'effectif
RCS des CCI d'Ille-et-Vilaine - 2014

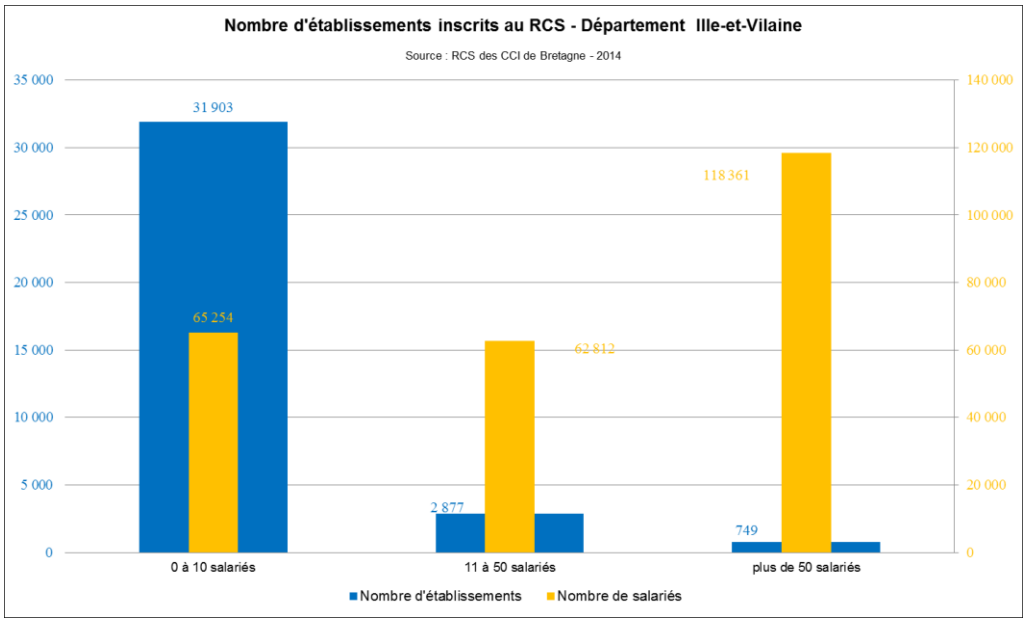

- 35 529 établissements sont inscrits aux RCS des CCI d'Ille-et-Vilaine,
- Les établissements de moins de 10 salariés représentent environ 90 % des établissements bretilliens, mais environ 26% des salariés,
- A contrario, les établissements de plus de 50 salariés ne représentent que 2% des établissements bretilliens, mais 48% des salariés.

Figure 29 – Répartition des établissements par secteur d'activité – Département d'Ille-et-Vilaine - 2014

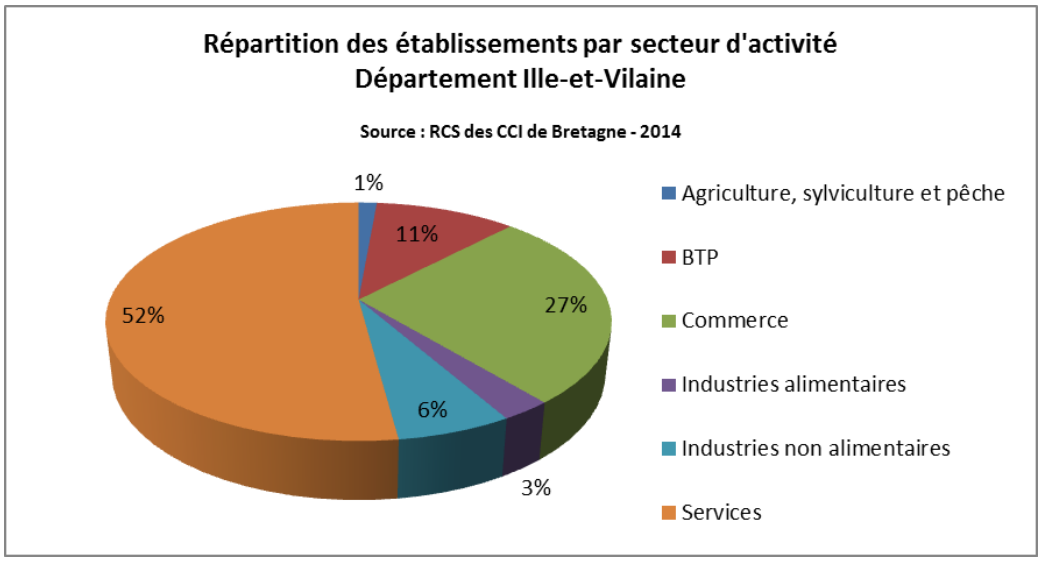

- Comme à l'échelle régionale, le secteur des services est bien représenté dans le RCS des CCI d'Ille-et-Vilaine, avec 52% des établissements,
- Le commerce représente 27% des établissements brétilliens.

5.4.2 – Estimation du gisement total de DNDAE – Département d'Ille-et-Vilaine

5.4.2.1 – Production de DNDAE par type de déchets

Zone géographique considérée : Département d'Ille-et-Vilaine
Déchets considérés : Gisement total de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Le gisement total de DNDAE sur le département d'Ille-et-Vilaine est estimé à environ 510 000 Tonnes. La répartition par type de déchet est la suivante :

Figure 30 – Répartition du gisement de DNDAE par déchet – Département d'Ille-et-Vilaine

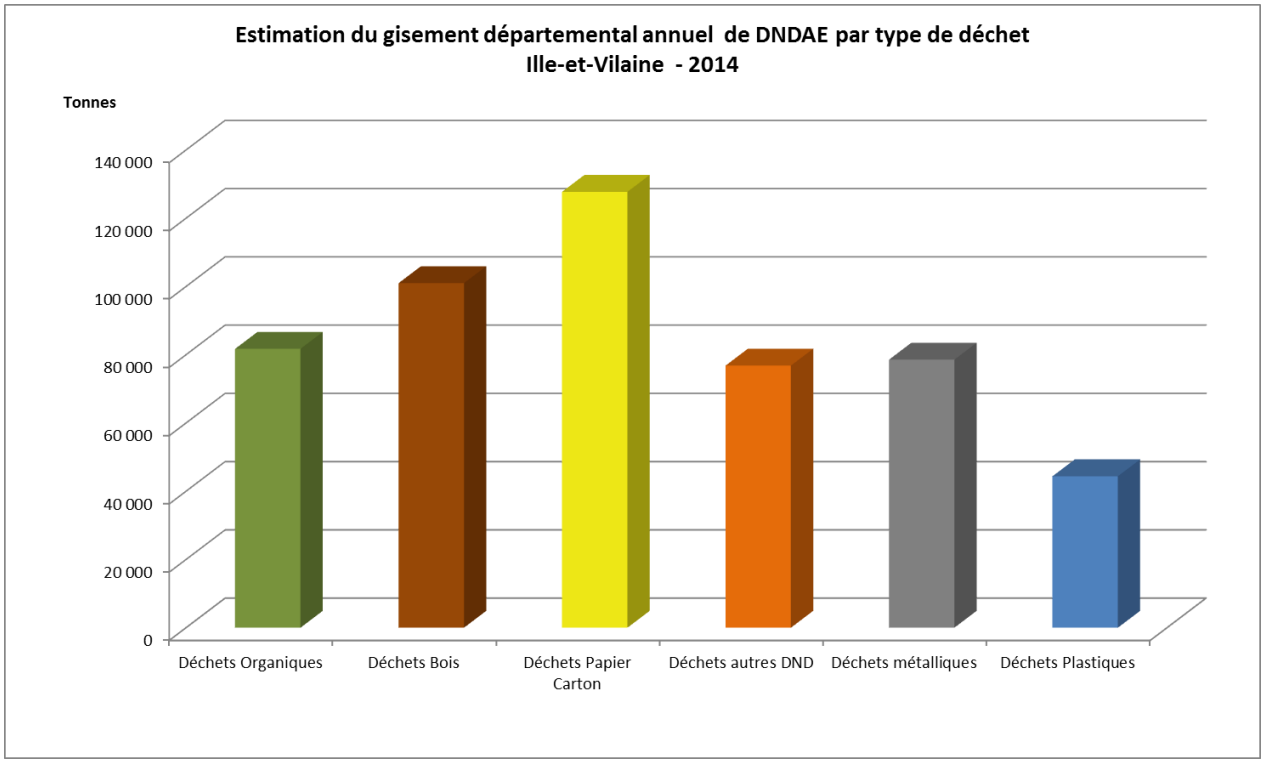

Type de DAE	gisement estimé (T)
Déchets Organiques	81 718
Déchets Bois	100 974
Déchets Papier Carton	127 724
Déchets autres DND	76 801
Déchets métalliques	78 552
Déchets Plastiques	44 374
TOTAL	510 143

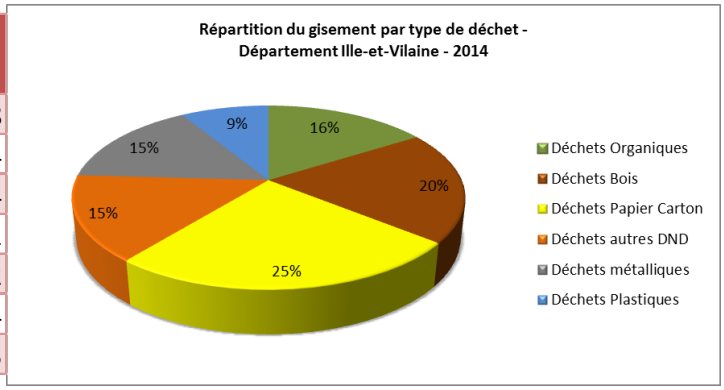

Après avoir estimé le gisement départemental de DNDAE par type de déchet, le paragraphe suivant détaille le gisement par secteur d'activité.

5.4.2.2 – Production de DNDAE par Secteur d'activité

Zone géographique considérée : Département d'Ille-et-Vilaine
Déchets considérés : Gisement total de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Figure 31 – Estimation de la production annuelle de DNDAE par activité et déchet – Ille-et-Vilaine - 2014

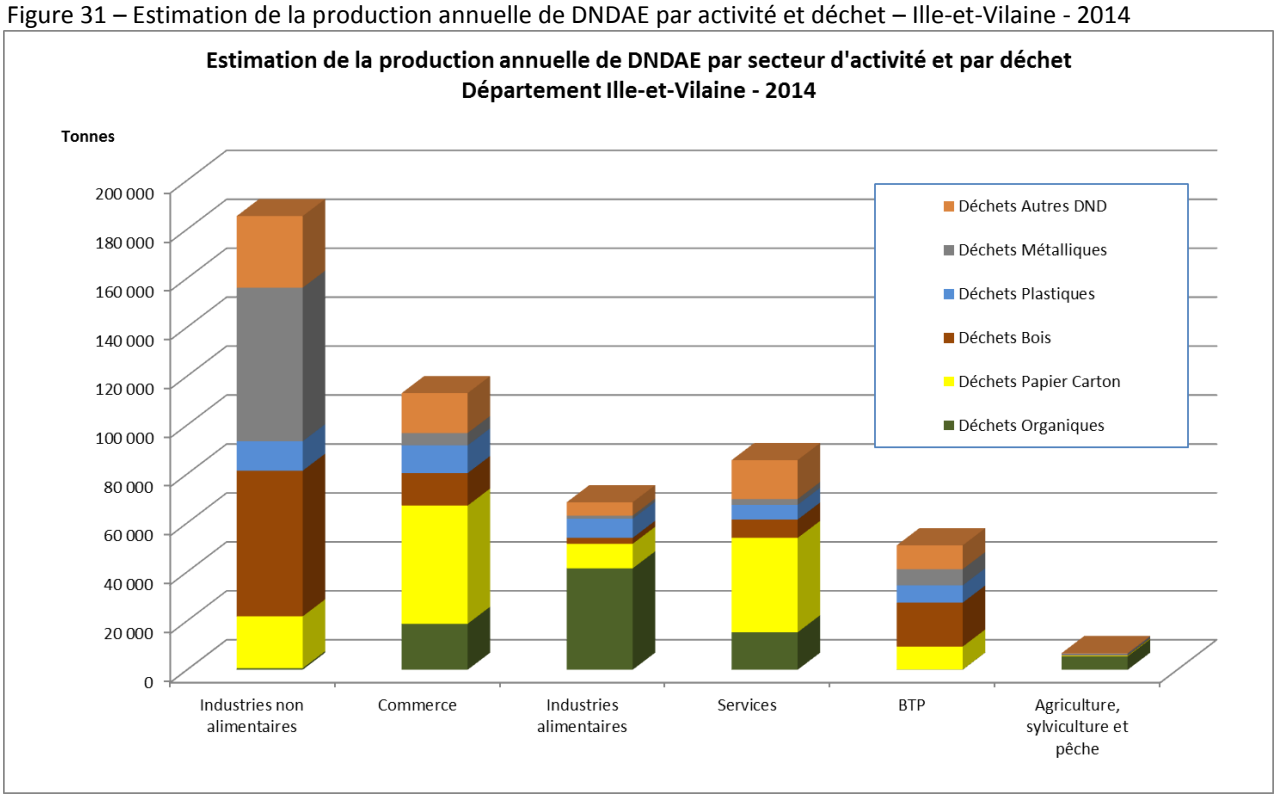

Secteurs d'activité	Gisement estimé (Tonnes)
Industries non alimentaires	185 368
Commerce	113 042
Industries alimentaires	68 436
Services	85 671
BTP	50 822
Agriculture, sylviculture et pêche	6 804
TOTAL	510 143

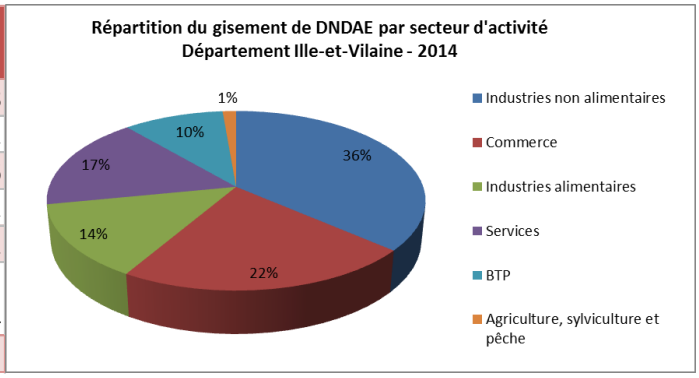

- Le secteur des industries non alimentaires est le plus gros contributeur au gisement de déchets non dangereux, avec environ 185 000 T de déchets non dangereux produits, soit 36% du gisement total. Les déchets métalliques et les déchets de bois produits en Ille-et-Vilaine sont principalement issus de ce secteur,
- Le secteur « Commerce » génère environ 113 000 T de déchets/an. Les déchets de Papiers/Cartons représentent plus de 42% du gisement de ce secteur,
- Le secteur « Services » génère environ 86 000 T de déchets/an. Les déchets de Papiers/Cartons représentent 45% du gisement de ce secteur,
- Les industries alimentaires produisent environ 68 000 T de déchets non dangereux, dont environ 60% de déchets organiques,
- Les autres secteurs, BTP, ou Agriculture, sont à l'origine d'une production de DND plus limitée.

5.4.2.3 – Répartition géographique du gisement de DNDAE

Zone géographique considérée : Département d'Ille-et-Vilaine, EPCI de Collecte Déchets considérés : Gisement total de DNDAE Etablissements considérés : inscrits au RCS Année de l'estimation : 2014

La carte suivante (figure 32) représente l'estimation du gisement de déchets, par EPCI de collecte et par type de déchet.

Figure 32 – Estimation du gisement de DNDAE en Ille-et-Vilaine
par EPCI de collecte et par type de déchet - 2014

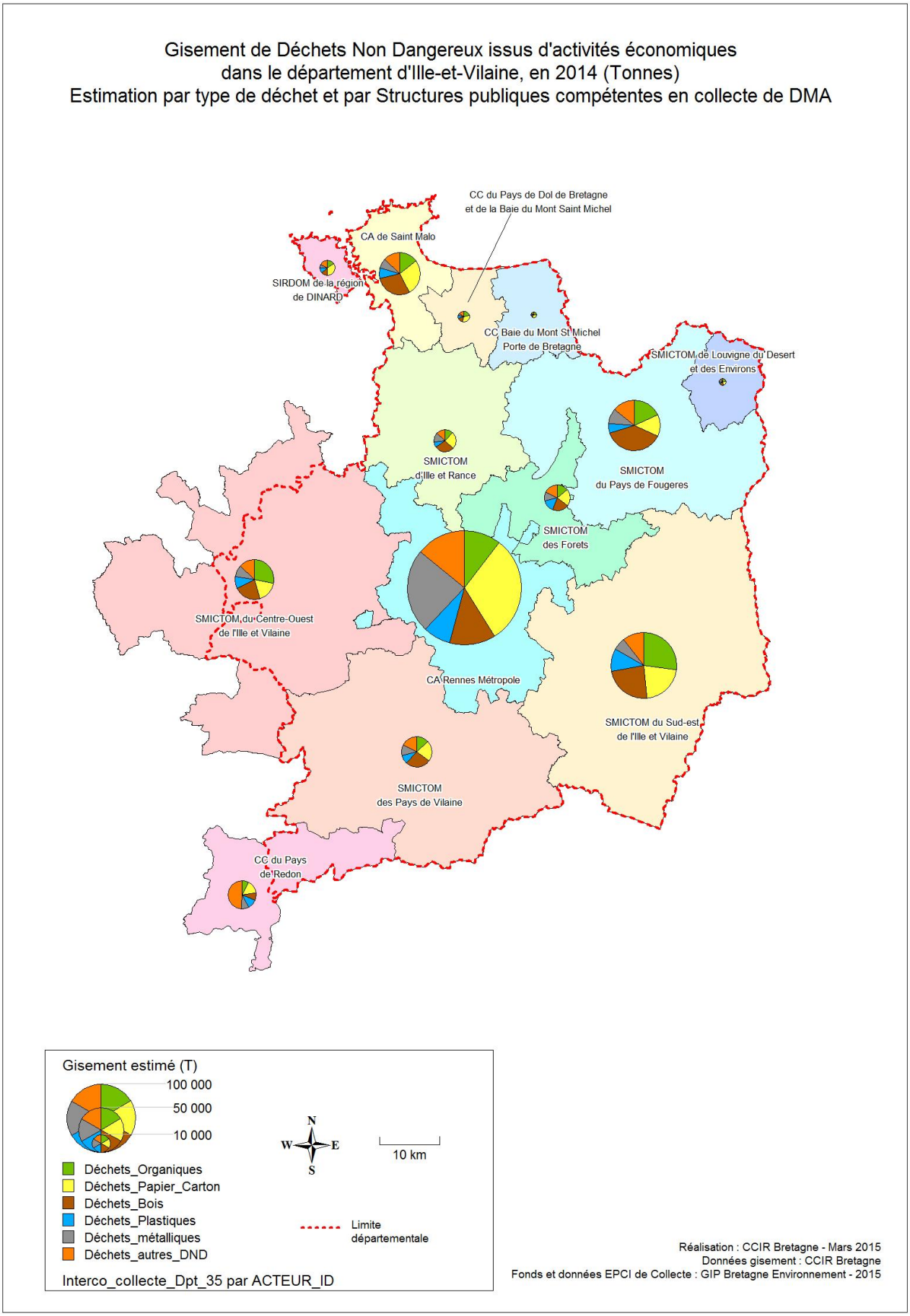

Les estimations de gisement décrites précédemment concernent le **gisement total** de déchets.
Le paragraphe suivant (§ 5.4.3) décrit **la fraction non triée**, c'est à dire celle qui est collectée en mélange dans les entreprises.
L'estimation de la fraction de déchets non triée est intéressante pour :

- évaluer les performances de tri des entreprises
- évaluer les quantités de déchets non ou faiblement valorisées, considérant que les déchets non triés sont en général beaucoup moins bien valorisés que les déchets triés.

5.4.3 – Estimation du gisement de DNDAE non triés – Département d'Ille-et-Vilaine

5.4.3.1 – Comparaison entre le gisement total de DNDAE et le gisement trié

Zone géographique considérée : Département d'Ille-et-Vilaine
Déchets considérés : Gisement non trié de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Le gisement de déchets non triés est estimé à environ 140 000 T en Ille-et-Vilaine.
Les figures suivantes présentent la répartition de ce gisement non trié, par type de déchet, puis par secteur d'activité.

Figure 33 – Répartition du gisement de DNDAE par type de déchet, selon la fraction triée et non triée - 2014

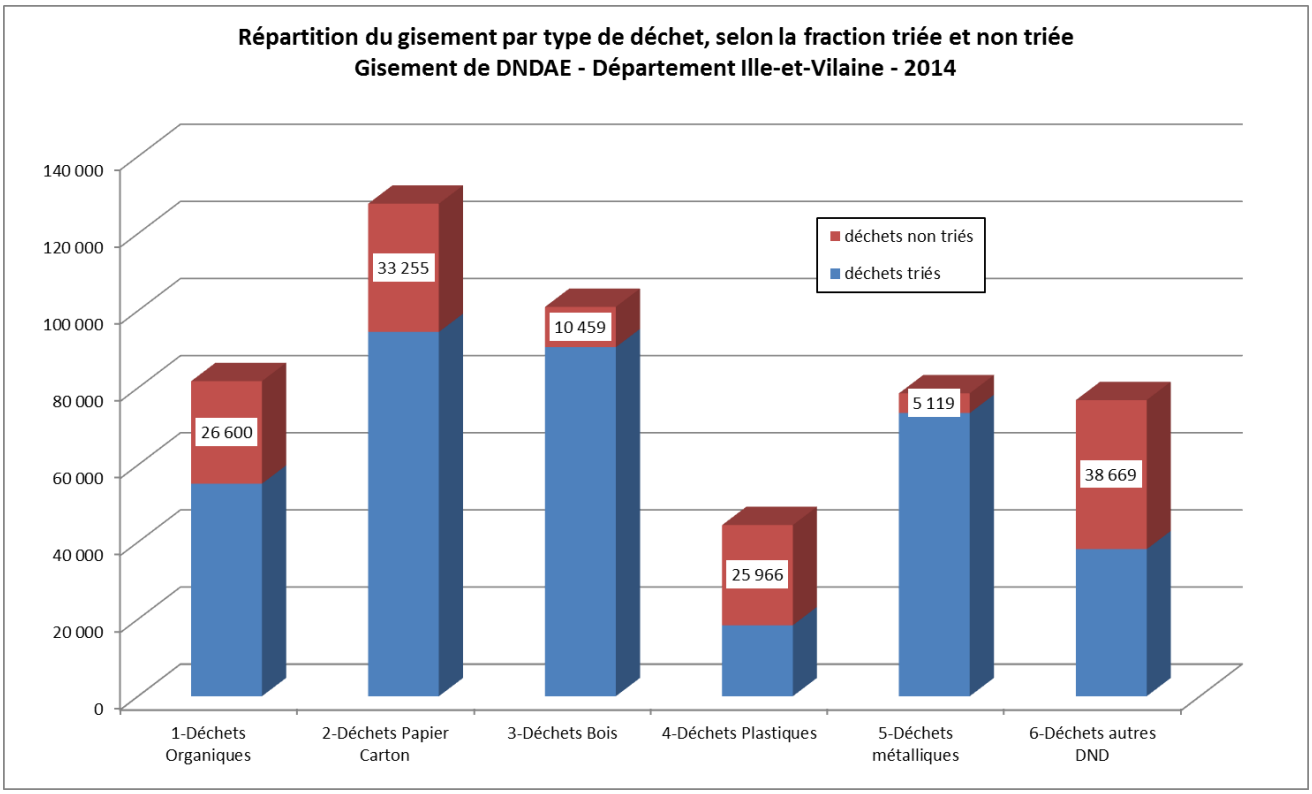

- Les deux types de Déchets d'Activités Economiques les plus produits en Ille-et-Vilaine, les déchets de Papier Carton, et les déchets de bois, sont très majoritairement triés, avec des taux de tri qui s'élèvent respectivement à 74% pour les déchets Papiers/Cartons et 90% pour le bois,
- Les déchets métalliques sont également très bien triés, avec 93% du gisement triés,
- Le gisement de déchets organiques est estimé à environ 82 000 T, dont environ 67% fait l'objet d'un tri,
- Comme au niveau régional, les déchets de plastiques et autres DNDAE sont beaucoup moins bien triés par les entreprises d'Ille-et-Vilaine, que les autres types de déchets. Les taux de tri sont de 41% pour les déchets plastiques, et de 50% pour les autres DND.

Figure 34 – Répartition du gisement de DNDAE par Activité, selon la fraction triée et non triée - 2014

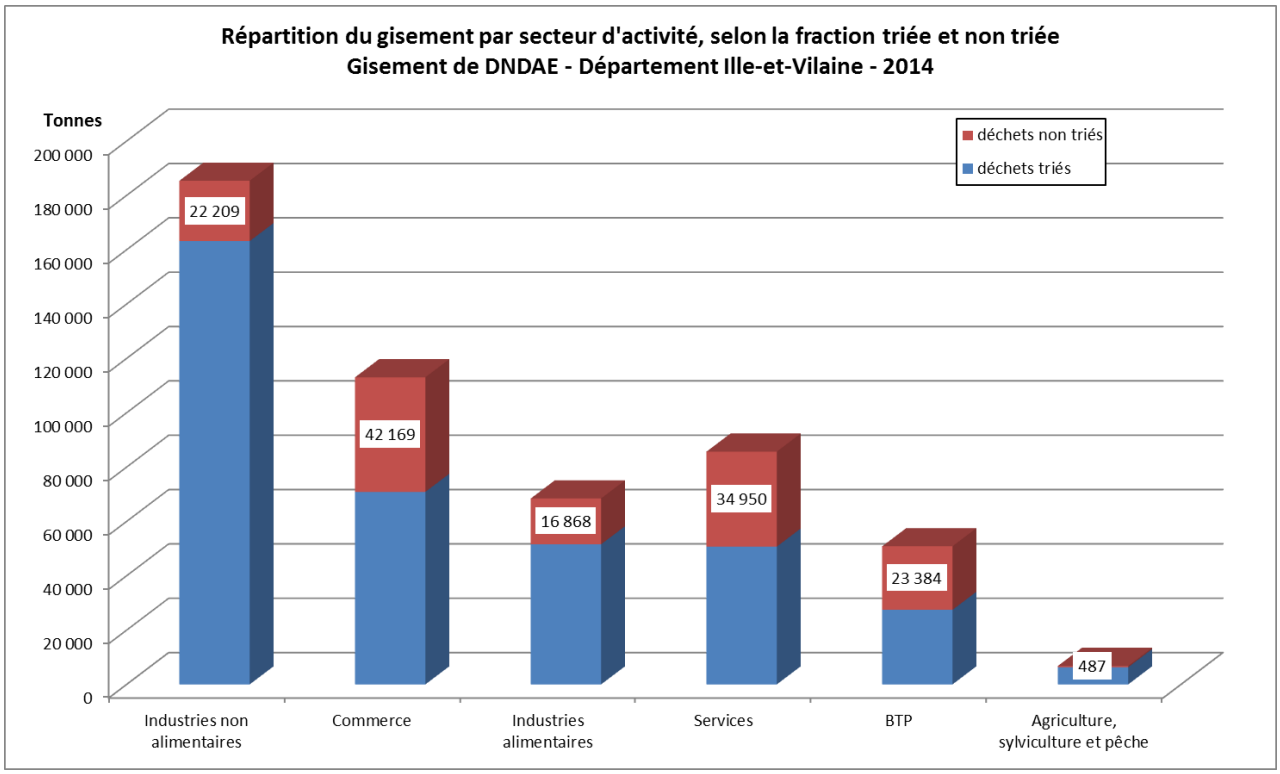

- L'industrie alimentaire et non alimentaire, sont les secteurs où le taux de tri pratiqué est le plus élevé : la proportion de déchets triés varie de 75% (industries alimentaires) à 88% (industries non alimentaires),
- Le taux de tri dans le secteur « Commerce » atteint environ 63% des déchets produits,
- Les secteurs « BTP » et « Services » (comprenant les activités de restauration notamment) sont ceux où le taux de déchets triés est le moins élevé, avec respectivement 54% et 59% de déchets triés.

5.4.3.2 – Gisement de DNDAE non triés, par secteur d'activité et type de déchet

Zone géographique considérée : Département d'Ille-et-Vilaine
Déchets considérés : gisement non trié de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Figure 35 – Estimation du gisement de DNDAE non trié, par secteur d'activité et par déchet
Département d'Ille-et-Vilaine - 2014

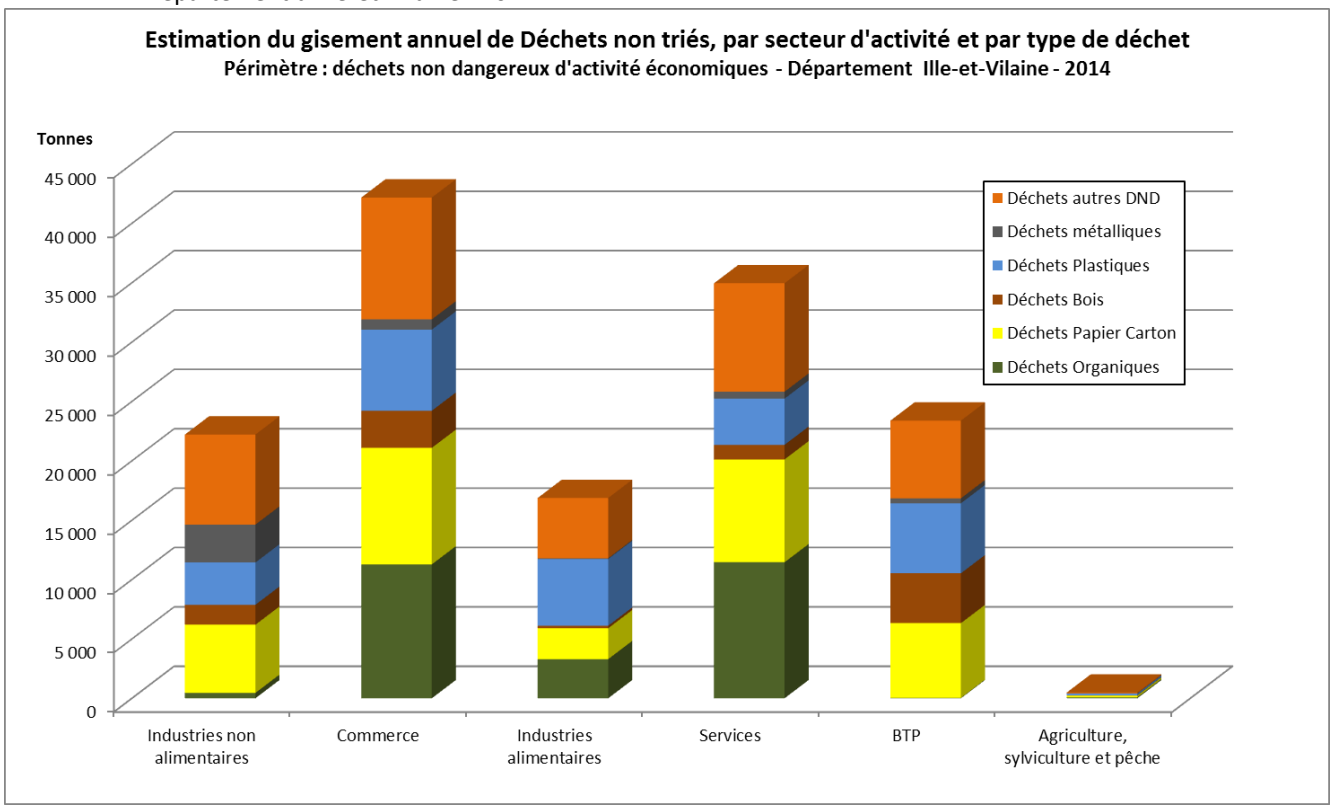

- Le secteur du Commerce est le plus gros contributeur au gisement de déchets non triés, avec plus de 42 000 T de déchets non triés. Les déchets non triés sont à la fois des déchets organiques (11 300 T), des déchets de papier/carton (9 800 T), des déchets plastiques (6 800 T), et d'autres types de DND (10 300 T),
- Le secteur des Services est le deuxième contributeur au gisement de déchets non triés, avec environ 35 000 T de déchets non triés. Dans cette fraction non triée, on trouve principalement les déchets organiques (11 500 T), mais aussi des déchets de carton (8 700 T) et d'autres types de DND (9 100 T),
- Le secteur BTP génère environ 23 500 T de déchets non triés, dont des déchets de papiers carton (6 300 T), d'autres types de DND (6 500 T), des déchets plastiques (5 900 T) et des déchets de bois (4 200 T),
- Sur une quantité de déchets non triés d'environ 22 000 T, issue des industries non alimentaires, on trouve principalement 7 600 T d'autres DND, 5 700 T de déchets de papier/carton, et 3 200 T de déchets métalliques, 3 600 T de plastiques,
- Sur une quantité de déchets non triés d'environ 17 000 T, issue des industries alimentaires, on trouve principalement 5 600 T de déchets plastiques, et 5 000 T d'autres DND.

5.5 – Bilan Départemental
Estimation du gisement de DNDAE sur le département du Morbihan

5.5.1 – Description du tissu économique – Département du Morbihan

Figure 36 – Répartition du nombre d'établissements et de salariés par tranche d'effectif
RCS CCI du Morbihan - 2014

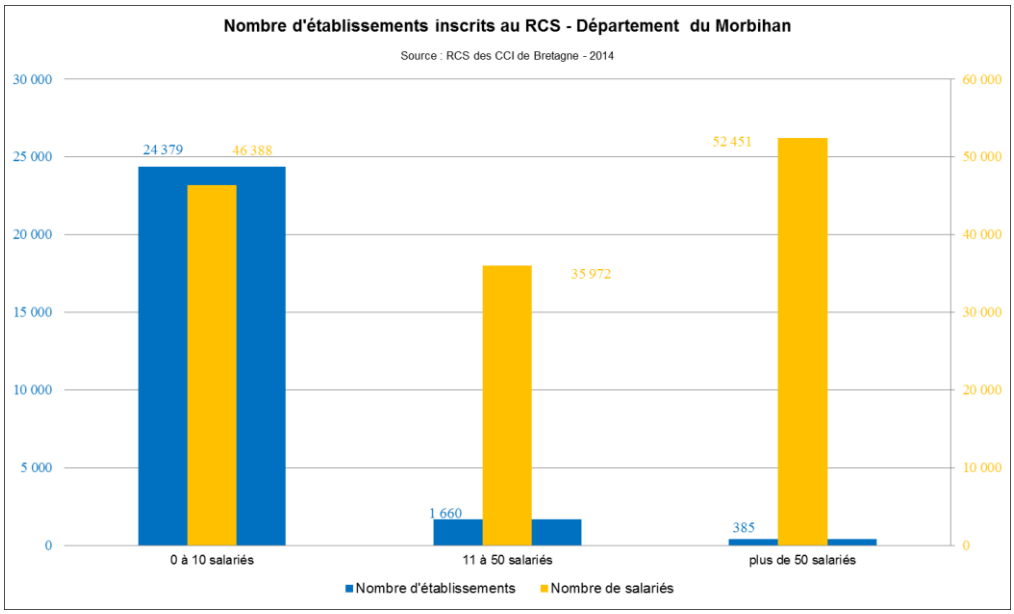

- 26 424 établissements sont inscrits au RCS de la CCI du Morbihan
- Les établissements de moins de 10 salariés représentent environ 92 % des établissements morbihannais, mais environ 34% des salariés.
- A contrario, les établissements de plus de 50 salariés représentent moins de 2% des établissements morbihannais, mais 39% des salariés

Figure 37 – Répartition des établissements par secteur d'activité – Département du Morbihan - 2014

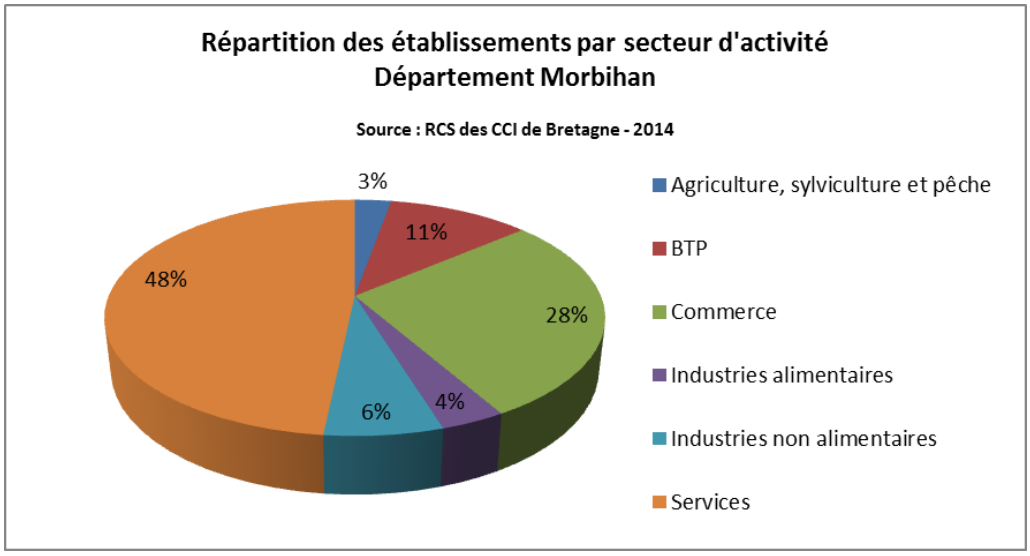

- Comme à l'échelle régionale, le secteur des services est bien représenté dans le RCS de la CCI du Morbihan, avec 48% des établissements,
- Le commerce représente 28% des établissements morbihannais.

5.5.2 – Estimation du gisement total de DNDAE – Département du Morbihan

5.5.2.1 – Production de DNDAE par type de déchet

Zone géographique considérée : Département du Morbihan
Déchets considérés : Gisement total de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Le gisement total de DNDAE sur le département du Morbihan est estimé à environ 359 000 Tonnes. La répartition par type de déchet est la suivante :

Figure 38 – Répartition du gisement de DNDAE par déchet – Département du Morbihan

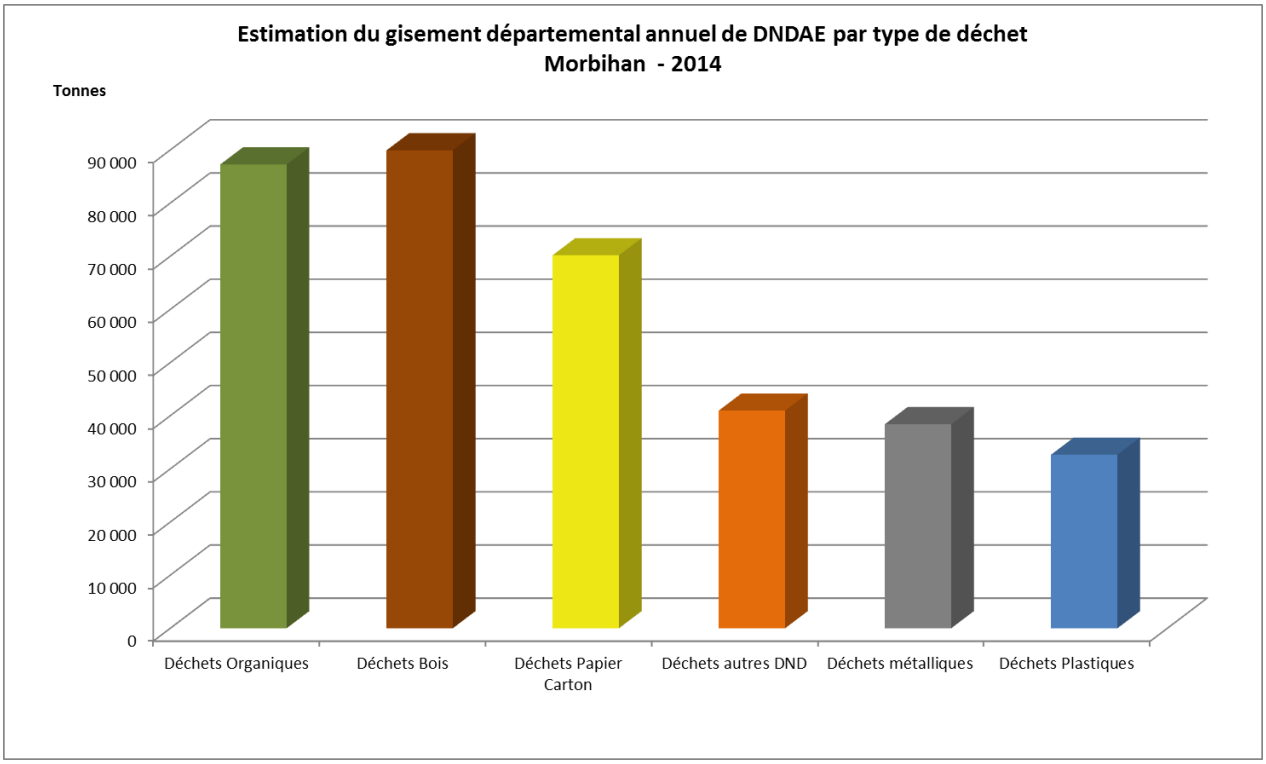

Type de DAE	gisement estimé (T)
Déchets Organiques	87 255
Déchets Bois	89 896
Déchets Papier Carton	70 161
Déchets autres DND	40 937
Déchets métalliques	38 380
Déchets Plastiques	32 639
TOTAL	359 268

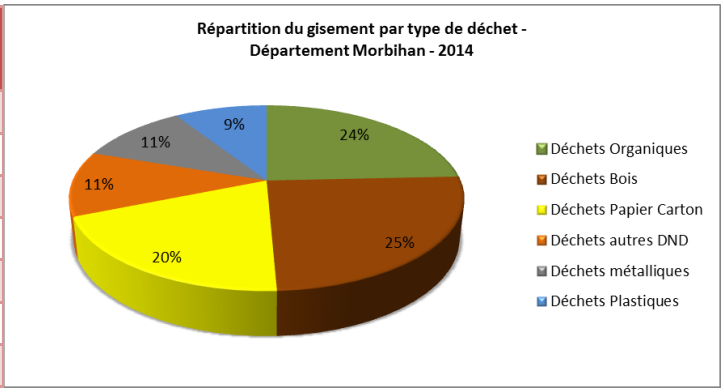

Après avoir estimé le gisement départemental de DNDAE par type de déchet, le paragraphe suivant détaille le gisement par secteur d'activité.

5.5.2.2 – Production de DNDAE par Secteur d'activité

Zone géographique considérée : Département du Morbihan
Déchets considérés : Gisement total de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Figure 39 – Estimation de la production annuelle de DNDAE par activité et déchet – Morbihan - 2014

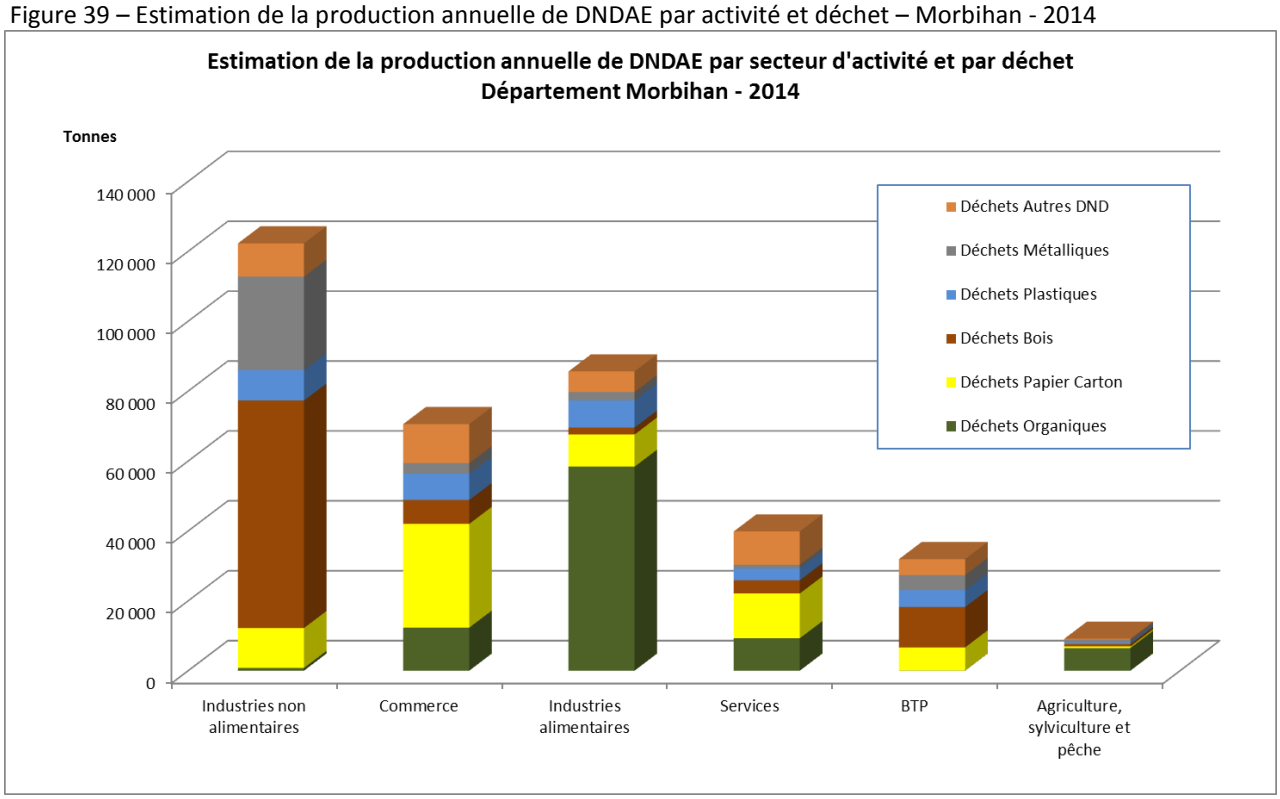

Secteurs d'activité	Gisement estimé (Tonnes)
Industries non alimentaires	122 248
Commerce	70 534
Industries alimentaires	85 616
Services	39 829
BTP	31 911
Agriculture, sylviculture et pêche	9 131
TOTAL	359 268

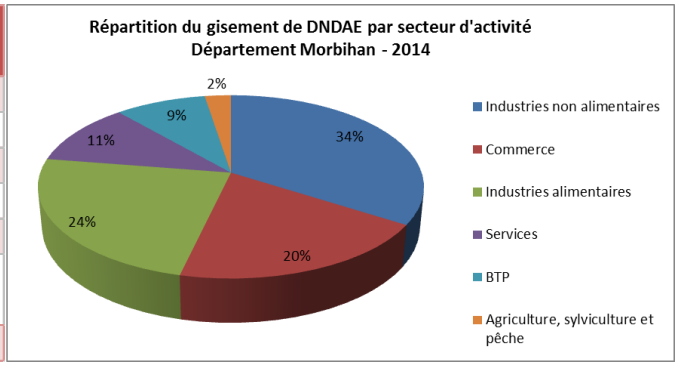

- Le secteur des industries non alimentaires est le plus gros contributeur au gisement de déchets non dangereux, avec environ 122 000 T de déchets non dangereux produits, soit 34% du gisement total. Les déchets bois et déchets métalliques produits dans le Morbihan sont principalement issus de ce secteur.
- Les industries alimentaires produisent environ 86 000 T de déchets, dont environ 68% de déchets organiques
- Le secteur « Commerce » représente environ 71 000 T de déchets/an. Les déchets de Papiers/Cartons représentent environ 42% du gisement de ce secteur
- Les autres secteurs, Service, BTP, ou Agriculture, sont à l'origine d'une production de DND plus limitée.

5.5.2.3 – Répartition géographique du gisement de DNDAE

Zone géographique considérée : Département du Morbihan, EPCI de Collecte Déchets considérés : Gisement total de DNDAE Etablissements considérés : inscrits au RCS Année de l'estimation : 2014

La carte suivante (figure 40) représente l'estimation du gisement de déchets, par EPCI de collecte et par type de déchet.

Figure 40 – Estimation du gisement de DNDAE dans le Morbihan, par EPCI de collecte et par type de déchet – 2014

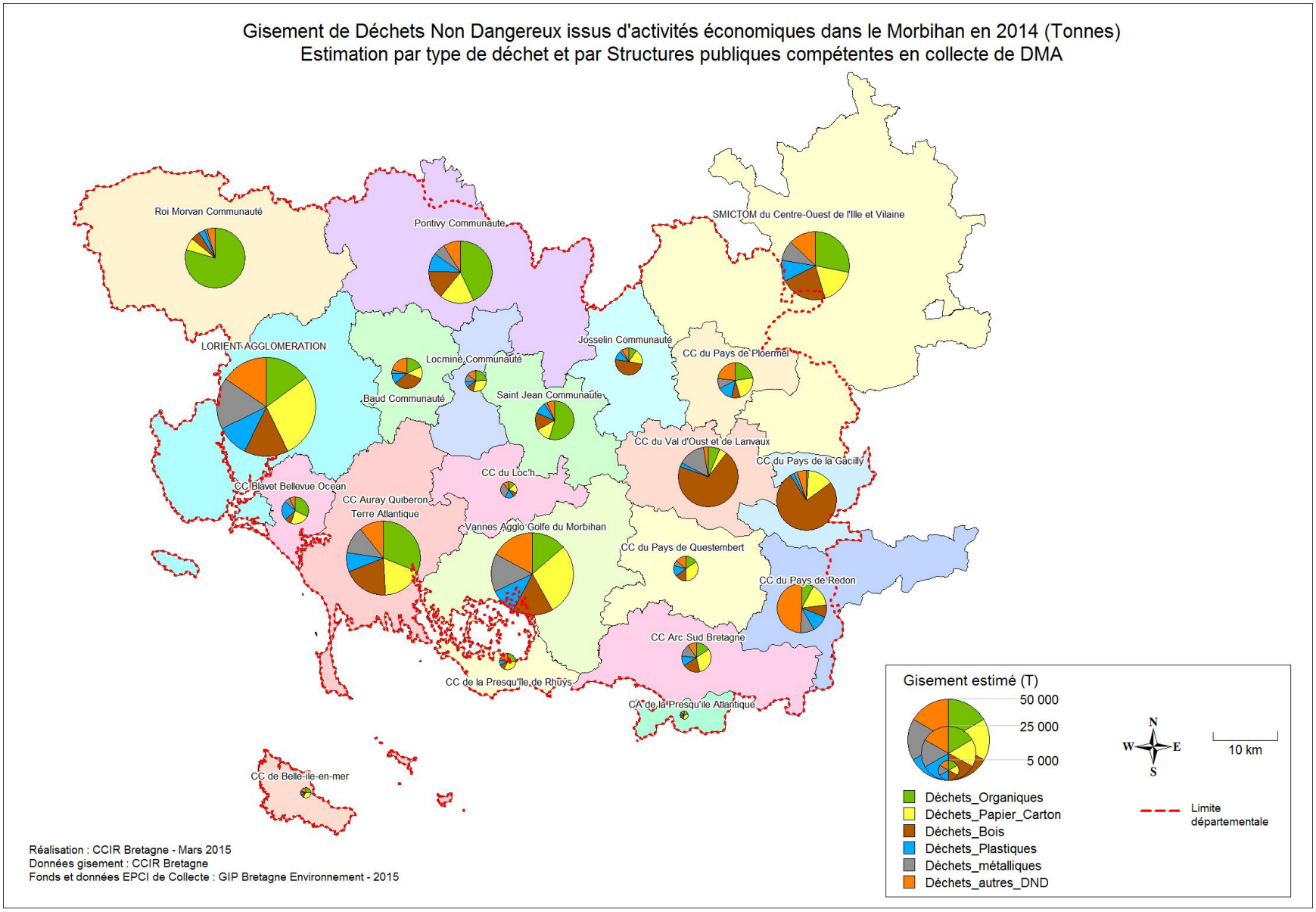

Les estimations de gisement décrites précédemment concernent le **gisement total** de déchets.
Le paragraphe suivant (§ 5.5.3) décrit **la fraction non triée**, c'est à dire celle qui est collectée en mélange dans les entreprises.
L'estimation de la fraction de déchets non triée est intéressante pour :

- évaluer les performances de tri des entreprises
- évaluer les quantités de déchets non ou faiblement valorisées, considérant que les déchets non triés sont en général beaucoup moins bien valorisés que les déchets triés.

5.5.3 – Estimation du gisement de DNDAE non triés – Département du Morbihan

5.5.3.1 – Comparaison entre le gisement total de DNDAE et le gisement trié

Zone géographique considérée : Département du Morbihan
Déchets considérés : Gisement non trié de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Le gisement de déchets non triés est estimé à environ 93 000 T dans le Morbihan.
Les figures suivantes présentent la répartition de ce gisement non trié, par type de déchet, puis par secteur d'activité.

Figure 41 – Répartition du gisement de DNDAE par type de déchet, selon la fraction triée et non triée - 2014

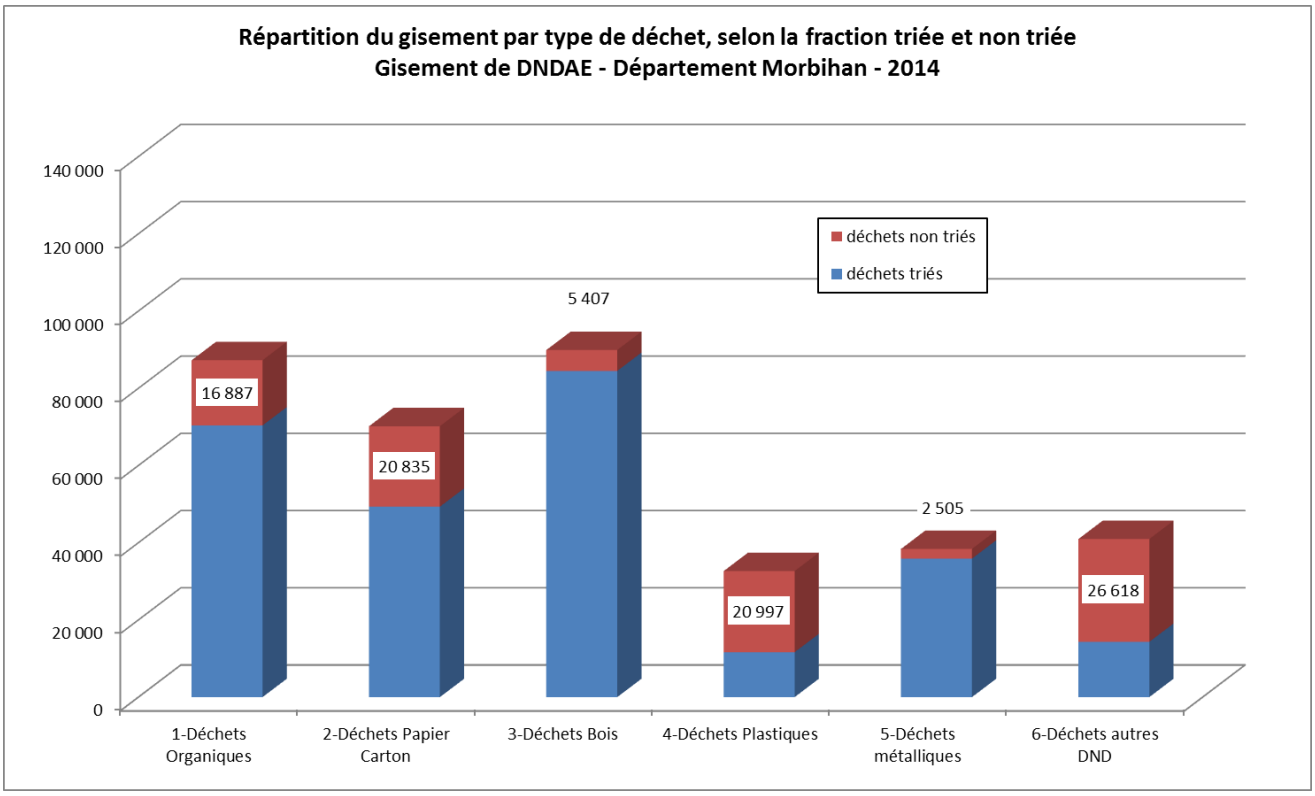

- Les DNDAE générés en quantités importantes dans le Morbihan, comme les déchets organiques, déchets papier/carton, et déchets de bois, sont très majoritairement triés,
- Les déchets métalliques sont également très bien triés, avec 93% du gisement triés,
- Comme au niveau régional, les déchets de plastiques et autres DNDAE sont beaucoup moins bien triés par les entreprises du Morbihan, avec respectivement 36% triés (déchets plastiques), et 35% triés (autres DND).

Figure 42 – Répartition du gisement de DNDAE par Activité, selon la fraction triée et non triée - 2014

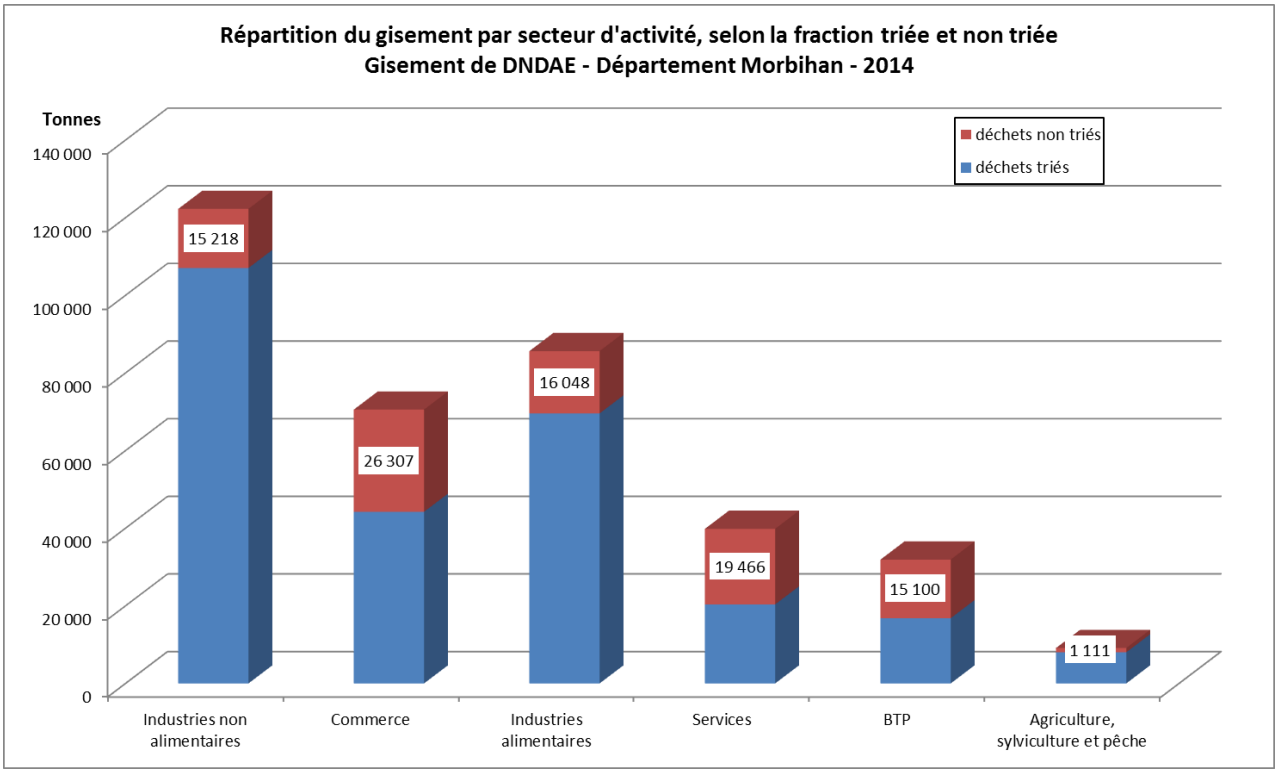

- L'industrie alimentaire et non alimentaire, sont les secteurs où le taux de tri pratiqué est le plus élevé : la proportion de déchets triés varie de 81% (industries alimentaires) à 88% (industries non alimentaires),
- Le taux de tri dans le secteur « Commerce » atteint environ 63% des déchets produits,
- Les secteurs des « Services » (comprenant les activités de restauration notamment) et du « BTP » sont ceux où le taux de déchets triés est le moins élevé, avec respectivement 51% et 53 % de déchets triés.

5.5.3.2 – Gisement de DNDAE non triés, par secteur d'activité et type de déchet

Zone géographique considérée : Département du Morbihan
Déchets considérés : gisement non trié de DNDAE
Etablissements considérés : inscrits au RCS
Année de l'estimation : 2014

Figure 43 – Estimation du gisement de DNDAE non trié, par secteur d'activité et par déchet
Département du Morbihan - 2014

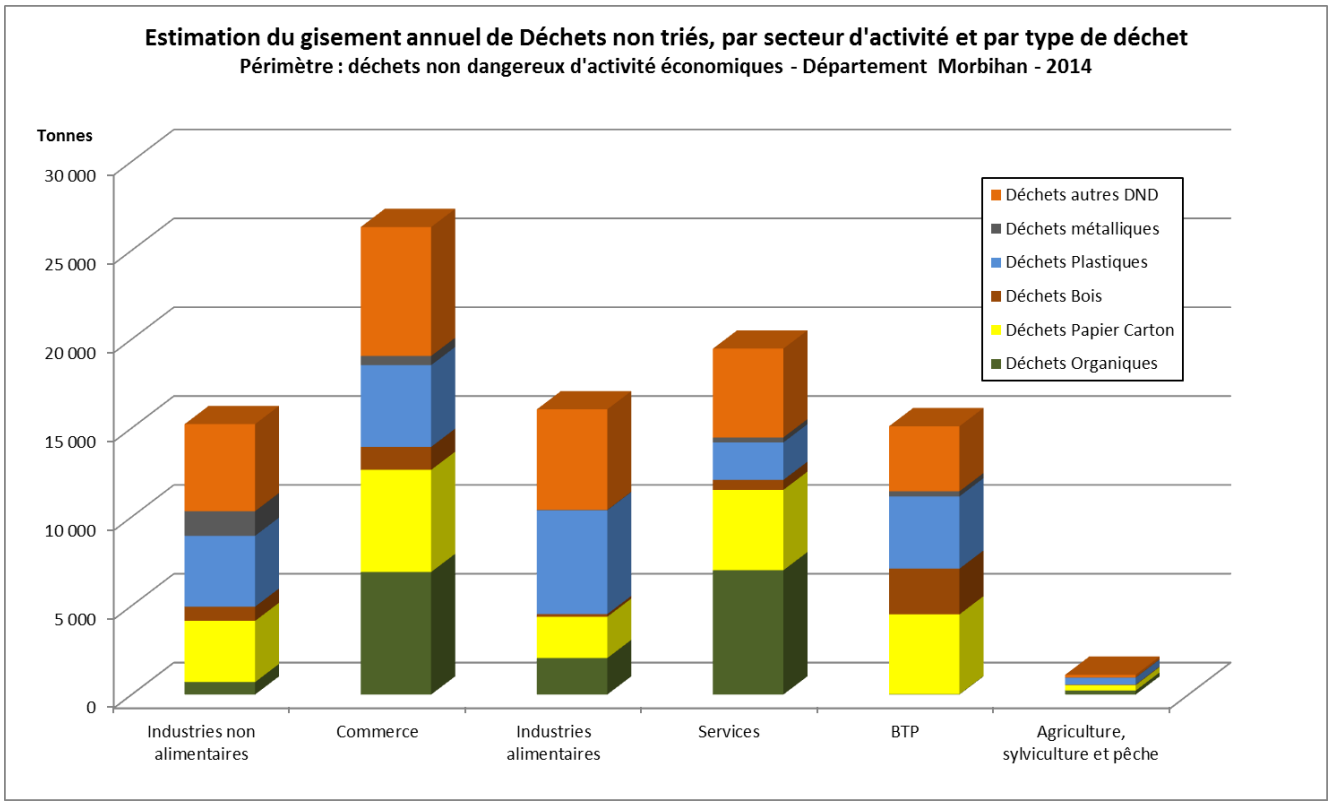

- Le secteur du Commerce est le plus gros contributeur au gisement de déchets non triés, avec plus de 26 000 T de déchets non triés. Les déchets non triés sont à la fois des déchets organiques (6 900 T), des déchets de papier/carton (5 700 T), des déchets plastiques (4 600 T), et d'autres types de DND (7 300 T),
- Le secteur des Services est le deuxième contributeur au gisement de déchets non triés, avec environ 19 500 T de déchets non triés. Dans cette fraction non triée, on trouve principalement les déchets organiques (7 000 T), mais aussi des déchets de carton (4 500 T) et d'autres types de DND (5 000 T),
- Sur une quantité de déchets non triés d'environ 16 000 T, issue des industries alimentaires, on trouve principalement 5 800 T de déchets plastiques, et 5 700 T d'autres DND,
- Sur une quantité de déchets non triés d'environ 15 000 T, issue des industries non alimentaires, on trouve principalement 4 900 T d'autres DND, 4 000 T de déchets de plastiques, 3 400 T de déchets Papier/Cartons,
- Le secteur BTP génère environ 15 000 T de déchets non triés, dont des déchets de papiers carton (4 500 T), d'autres types de DND (3 700 T), des déchets plastiques (4 100 T) et des déchets de bois (2 600 T).

6 - Interprétation des écarts d'estimation avec les études CCI précédentes

Les départements bretons ont étudié les gisements de déchets non dangereux d'activités économiques durant les 6 dernières années, notamment dans le cadre des travaux de planification de la gestion des déchets. Les CCI territoriales ont contribué à la réalisation de ces études.

Les choix méthodologiques effectués lors de la réalisation de ces études, souvent différents d'un département à l'autre, ont influencé les résultats d'estimations obtenus.

Dans la présente étude, l'harmonisation de la méthode d'estimation est en partie à l'origine des différences d'estimations constatées avec les études précédentes.
Le tableau suivant décrit ces principales causes de variations.

Département	Variation de l'estimation constatée entre l'étude actuelle et les études CCI précédentes	Causes des variations d'estimation
Côtes d'Armor (22)	Estimation actuelle inférieure aux estimations précédentes	• Régionalisation des ratios • Périmètre considéré plus restreint pour les estimations actuelles : Les estimations précédentes prenaient en compte les établissements publics de taille importante tels les hôpitaux • Sous-estimation des déchets métalliques (correction de ratios qui n'est plus effectuée)
Finistère (29)	Estimation actuelle supérieure aux estimations précédentes	• Régionalisation des ratios • Prise en compte de tous les établissements inscrits au RCS, y compris les double-inscrits
Ille-et-Vilaine (35)	Estimation actuelle semblable aux estimations précédentes	• Régionalisation des ratios
Morbihan (56)	Estimation actuelle très inférieure aux estimations précédentes	• Régionalisation des ratios • Type de déchets considérés différents : Les estimations précédentes prenaient en compte les sous-produits animaux (déchets carnés) de l'Industrie agro-alimentaire)

Tableau 4 - Causes principales des variations d'estimation des gisements de déchets entre la présente étude et les études CCI précédentes

7 - Limites et intérêts de l'étude

7.1 – Limites de l'étude

L'étude s'appuie sur l'utilisation de ratios de production, valorisation et élimination de déchets. Ces ratios sont déterminés grâce aux enquêtes réalisées en entreprise. Ils sont appliqués à un fichier d'établissements afin d'effectuer les estimations de gisement souhaitées.

Les limites de l'étude concernent :

- la représentativité des ratios utilisés ;
- la qualité du fichier d'établissements sur lequel les ratios sont appliqués,
- l'exhaustivité du périmètre considéré.

7.1.1 – Limites concernant la représentativité des ratios

Les enquêtes réalisées en entreprise sont à l'origine des ratios qui ont permis de quantifier le gisement de déchets.
Le nombre d'enquêtes, forcément limité, ainsi que la variété des activités rencontrées, implique la détermination de ratios « moyens ».
Ces ratios peuvent donner lieu à des biais importants, sur une activité donnée, ou sur un secteur géographique restreint.

La méthode utilisée pour estimer les gisements de DNDAE, basée sur l'utilisation de ratios, ne permet pas d'atteindre la même précision que celle obtenue pour les gisements de déchets ménagers, pour lesquels les tonnages sont beaucoup mieux connus.

7.1.2 – Limites concernant la qualité du fichier d'établissements

Le fichier d'établissements utilisé correspond au regroupement des RCS des CCIT bretonnes. Ces fichiers sont régulièrement mis à jour. Toute création ou disparition d'établissement sur le département est enregistrée en temps réel.
Néanmoins, l'effectif salarié des établissements n'est pas actualisé en permanence.

7.1.3 – Limites concernant l'exhaustivité du périmètre considéré

Seuls les établissements inscrits aux RCS des CCI de Bretagne sont considérés dans la présente étude (Cf. § 3.3).
Ainsi, les estimations de gisement présentées ici ne concernent pas la totalité des producteurs de DNDAE.

7.2 – Intérêts de l'étude

Cette étude permet de disposer d'une estimation détaillée des gisements de déchets non dangereux d'activités économiques à l'échelle de la région Bretagne.

Réalisée selon une méthodologie identique, l'étude présente des résultats qui peuvent être comparés d'un département à l'autre.

La base régionale des déchets non dangereux d'activités économiques, mise en place à l'occasion de cette étude, facilitera une éventuelle réactualisation des estimations.

Enfin, les résultats issus de cette étude sont à considérer comme un outil d'aide à la décision.
Ces données permettront en effet aux acteurs impliqués dans la gestion des déchets, de concevoir des actions pour améliorer la gestion des déchets. Ces actions pourront être ciblées, sur un territoire donné et sur les secteurs d'activité concernés, pour une plus grande efficacité.

Conclusion

Cette étude a permis une meilleure connaissance des gisements de déchets non dangereux issus d'activités économiques, sur le territoire régional :

- Elle a tout d'abord quantifié le gisement, avec une estimation de gisement régional atteignant plus de 1 570 000 Tonnes.
- Elle a également caractérisé le gisement par type de déchets, par secteur d'activité, et par zone géographique, montrant ainsi les spécificités territoriales liés à la présence plus ou moins forte d'activités économiques.

L'utilisation d'une méthode d'estimation identique permet la comparaison des résultats d'un département à l'autre.

Malgré le soin apporté à la réalisation de cette étude, les estimations de gisements sont issues d'une modélisation, et par conséquent empreintes d'une incertitude.

Au-delà de la quantification des gisements, les données issues de cette étude doivent maintenant permettre de mieux cibler les secteurs d'activité sur lesquels agir pour optimiser la gestion des déchets d'activités économiques.